

Les assises régionales de l'EEDD en Bourgogne

2012 – 2013

RESTITUTION



Réalisé par :

Agence pour l'environnement
et le développement soutenable

Sommaire

1	Préambule.....	3
2	Les assises de l'EEDD en Bourgogne.....	4
2.1	Phase de consultation locale.....	4
2.2	Recueil des contributions en ligne sur www.alterre-bourgogne.org/les assises de l'EEDD	12
2.3	Journée de restitution et de co-construction	16
2.3.1	Interventions et échanges.....	17
3	Les assises nationales de l'EEDD.....	29
3.1	Un peu d'histoire.....	29
3.2	L'organisation des assises nationales de l'EEDD	29
3.3	Déroulement des assises nationales.....	30
3.3.1	Les objectifs des assises	30
3.3.2	Le rebond en territoire	32
3.4	Conclusion.....	35
4	Annexes.....	36

Crédits photos :

Page 25 : Alterre Bourgogne

Pages 30, 31 et 34 : GRAINE Rhône-Alpes, M. Hiron, V. Vaudey, S. Millet, E. Samson / GRAINE Centre, H. Guinot, A. Planchot-Kermovant.

1 PREAMBULE

De l'ERE à l'EEDD

L'éducation à l'environnement a débuté en France avec l'organisation, par les mouvements d'éducation populaire, de semaines d'immersion dans des environnements divers.

Dans les années 1970, les associations de protection de la nature se sont largement appuyées sur une éducation centrée sur la nature pour faire comprendre la nécessité de la préserver.

Plus récemment, avec l'émergence des préoccupations environnementales, l'éducation à la nature a évolué vers une éducation à l'environnement : au-delà de l'environnement naturel, on s'intéresse aussi à l'environnement social et culturel d'un territoire, ainsi qu'à la responsabilité des individus envers cet environnement.

Puis, avec la montée en puissance des préoccupations liées au développement durable, l'éducation à l'environnement devient l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et commence à être reconnue comme un levier indispensable pour la mise en œuvre du développement durable. L'EEDD a ainsi été généralisée par l'éducation nationale et intéresse chaque année davantage d'acteurs de la société civile, comme en témoigne la très large ouverture des assises nationales de l'EEDD de 2009 et de 2013.

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) vise à faciliter la compréhension et l'appropriation des principes et des enjeux du développement durable par tous (les jeunes, les adultes, dans le cadre de la vie personnelle comme professionnelle...). L'EEDD est ainsi un puissant levier d'évolution des réflexions, des attitudes et des comportements. En contribuant au changement de société et de culture que nécessitent le développement durable et la transition écologique, l'EEDD constitue un appui indispensable à la mise en œuvre des stratégies et des politiques nationales et régionales en faveur d'un développement soutenable.

Les assises nationales de l'EEDD : faire que l'EEDD devienne l'affaire de tous

L'objectif des assises de l'EEDD est de rassembler tous les acteurs de la société le plus largement possible afin de faire de l'EEDD un enjeu partagé, bien au-delà des acteurs de l'EEDD eux-mêmes. Il s'agit de temps de mobilisation, d'échanges, de valorisation et de construction de solutions collectives pour que l'EEDD se développe et soit notamment mieux prise en compte dans les politiques publiques.

Les premières assises nationales de l'EEDD se sont tenues en février 2000, à Lille, à l'initiative du collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD). Ministres, élus locaux, responsables associatifs et économiques, chercheurs se sont réunis pour dialoguer et débattre de l'utilité de l'EEDD et des perspectives d'avenir. Ces premières rencontres ont donné lieu à la rédaction d'un plan national d'actions pour le développement de l'EEDD, devenu un document de référence pour les acteurs de l'éducation à l'environnement.

Huit ans après, le CFEEDD a mis en œuvre **les deuxièmes assises nationales de l'EEDD**. Préparées dès 2008, elles se sont concrétisées par l'organisation de 65 assises territoriales suivies par un temps de rassemblement national à Caen en 2009 qui a suscité une grande mobilisation. A l'issue de ces assises, plus de 200 mesures en faveur du développement de l'EEDD ont été énoncées et la mise en place d'un espace national de concertation pour l'EEDD a été décidée.

Quelques années plus tard, le GRAINE Rhône-Alpes et le CFEEDD ont organisé **les troisièmes assises nationales de l'EEDD**, qui se sont tenues du 5 au 7 mars 2013. Ce grand rassemblement national a été précédé d'assises en territoires sous la forme de temps de concertation qui se sont déroulés tout au long de l'année 2012, dans le but d'alimenter les assises nationales et les dynamiques EEDD en régions.

2 LES ASSISES DE L'EEDD EN BOURGOGNE

Lors des précédentes éditions des assises nationales, la Bourgogne n'avait pas porté d'assises régionales, même si des assises locales avaient eu lieu à Nevers en 2009 grâce à la mobilisation d'un réseau local.

Pour les assises nationales de 2013, une majorité d'acteurs bourguignons de l'EEDD ont souhaité relayer l'exercice sur le territoire et participer à ce temps de réflexion globale.

Les structures de l'EEDD étant moins nombreuses en Bourgogne que dans des régions voisines (Rhône-Alpes et Franche-Comté), elles sont aussi inégalement réparties sur le territoire et peuvent être géographiquement éloignées les unes des autres. C'est pourquoi les acteurs bourguignons expriment le besoin de mieux se connaître, de partager leurs pratiques pédagogiques, mais également de faire connaître et reconnaître au plus grand nombre les initiatives dont ils sont porteurs. Les assises régionales de l'EEDD s'inscrivent dans cette perspective.

Les objectifs des assises en Bourgogne

Les assises régionales de l'EEDD avaient pour objectif de mobiliser les acteurs bourguignons et de leur permettre de s'exprimer sur la question de l'EEDD en Bourgogne en leur offrant un espace pour rendre compte de leurs difficultés, de leurs attentes et de leurs besoins. Elles ont aussi permis aux différents acteurs de participer au débat national dans le cadre des assises nationales.

Un collectif organisateur animé par Alterre Bourgogne

Le collectif organisateur, qui a associé à la fois les partenaires institutionnels de l'EEDD et les acteurs associatifs souhaitant contribuer à la démarche, a permis de construire collectivement les assises régionales. Alterre Bourgogne, dans son rôle d'agence régionale et de plateforme de dialogue, a coordonné et animé l'ensemble de la démarche.

Composition du collectif organisateur : Académie de Dijon, ADEME, Arborescence, Bourgognes énergies renouvelables, Centre Eden, CRAJEP (représenté par les CEMEA), Collectif local de développement durable de la ville de Nevers (CLDD), Conseil Régional de Bourgogne, CPIE Pays de Bourgogne, DRAAF, DREAL, ISFEC, Latitude 21, Muséum-Maison de l'eau d'Auxerre, Pirouette cacahuète, ODCE, TUSSILIQ et Alterre Bourgogne (voir annexe 1).

L'organisation des assises régionales

Les assises régionales ont été construites en deux temps, selon le modèle des assises nationales :

- Une 1^{re} phase de consultation locale
- Une 2^{nde} phase correspondant à une journée de restitution de la consultation locale et de co-construction au niveau régional

2.1 Phase de consultation locale

Cette première phase consultative, dont l'objectif était de faire émerger une réflexion et des propositions pour l'EEDD en Bourgogne et d'alimenter la journée de restitution régionale, s'est déroulée de juin à décembre 2012.

Cinq thèmes de réflexion portant sur les enjeux du territoire en matière d'EEDD ont été proposés par le collectif organisateur pour cette phase de consultation locale :

→ EEDD : un enjeu de société

Quel est l'état des lieux de l'EEDD en Bourgogne ? Quels sont les enjeux, les freins mais aussi les leviers au développement et à la dynamique EEDD dans notre région ?
Quels définition, valeurs, langage commun pouvons-nous retenir et construire pour l'EEDD ?

→ EEDD et politiques nationales et régionales

Quelle peut être la place de l'EEDD dans les politiques concertées et les schémas directeurs (schéma régional climat air énergie, Plan climat énergie territoriale, stratégie régionale pour la biodiversité, Agenda 21...)?

Comment créer du lien entre les politiques régionales environnementales et entre celles-ci et l'EEDD?

→ Quelle organisation pour l'EEDD sur les territoires ?

Comment permettre aux acteurs de l'EEDD de mieux travailler ensemble en Bourgogne? Quelles actions mettre en place?

Quels sont les différents métiers de l'EEDD? Comment améliorer leur reconnaissance? Comment favoriser la professionnalisation de l'EEDD en Bourgogne?

→ Innover et expérimenter en EEDD

Quelles pratiques pédagogiques peuvent être utilisées pour l'EEDD? Comment diversifier les publics? Comment l'EEDD peut-elle mettre à profit les nouvelles technologies de l'information et de la communication?

→ L'EEDD et les 3 piliers du DD (économique, environnemental, social)

Comment aborder les trois dimensions du développement durable dans nos projets d'EEDD? Quels partenariats sont possibles pour une éducation au développement durable?

Les acteurs concernés ont été invités à contribuer à la réflexion sur l'EEDD en Bourgogne de plusieurs façons :

→ Lors de temps de rencontre avec notamment :

- **le Forum EEDD 71**, porté par le réseau EEDD71 et coordonné par le centre Eden et les PEP 71, qui a eu lieu le 17 octobre 2012, à Chardonnay (71) et a rassemblé une centaine de participants.
- **la journée de rencontre des animateurs nature dans le cadre du réseau CIRCAETE** organisée par TUSSILIQ et Alterre Bourgogne le 4 décembre 2012 à Villotte-Saint-Seine (21)
- **les Assises nivernaises de l'EEDD**, qui ont été organisées à Nevers (58) le 14 décembre 2012 par l'ODCE 58, le Conseil local du développement durable de Nevers (CLDD) et une enseignante de Nevers (correspondante EEDD de l'Académie de Dijon), lors de laquelle 40 personnes ont travaillé sur le thème « Faire ensemble, agir local en EEDD ».

→ A travers la mise en place d'outils de mobilisation et de communication

Des pages dédiées aux assises régionales de l'EEDD, permettant de contribuer aux cinq thèmes retenus au niveau régional et de communiquer sur les actions en lien avec les assises ont été mises en ligne sur le site internet d'Alterre Bourgogne. La mobilisation des acteurs s'est faite à l'aide de divers moyens tels qu'une lettre d'informations, des e-mailings et des courriers papier.

La partie qui suit est une restitution des événements de concertation qui ont eu lieu en Bourgogne lors de la phase de consultation locale, entre juin et décembre 2012.

Forum de l'EEDD en Saône-et-Loire, le 17 octobre 2012 à Chardonnay (71)

Plus de 100 personnes d'horizons divers (Cf. liste des participants, annexe 2) ont participé à cette journée pilotée par le Centre Eden et les PEP 71 pour le réseau EEDD 71.



Le réseau EEDD 71 regroupe plusieurs acteurs de l'EEDD en Saône et Loire, qui se sont réunis autour de l'organisation du premier forum départemental de l'EEDD. Le réseau reste informel pour le moment, mais devrait se retrouver pour d'autres temps forts.

Déroulement de la journée

En matinée :

Ouverture du Forum : Rencontre avec les acteurs du réseau EEDD sur leur stand tout au long de la journée.

Table ronde 1 : *Freins et leviers de l'EEDD en Saône-et-Loire.*

L'après-midi :

Table ronde 2 : *EEDD et milieu scolaire*

Table ronde 3 : *EEDD et éducation populaire*

Objectifs :

- Communiquer auprès d'un large public sur les activités d'EEDD
- Ouvrir les débats relatifs à l'EEDD, en prévision des assises régionales et nationales de l'EEDD
- Rencontrer des acteurs locaux de l'EEDD

Restitution des échanges

par Jean-Michel BLONDEAU, CPIE Pays de Bourgogne, pour le collectif EEDD 71

N.B. : La restitution des contributions a été organisée de manière à alimenter deux des thèmes du processus de consultation locale.

THEME 1 : QUELLE ORGANISATION DE L'EEDD SUR LES TERRITOIRES ?

L'émergence et le développement de projets EEDD sur un territoire apparaissent en grande partie liés à la capacité à offrir aux porteurs de projets potentiels un soutien à la fois méthodologique, technique et pédagogique. Connaissance des acteurs et partenaires possibles, accès à l'information sur les dispositifs supports, ingénierie financière...le montage de projets est gourmand en temps, ce dont manquent cruellement les porteurs de projets quels qu'ils soient : enseignants, animateurs, éducateurs spécialisés...

Ce constat, dressé à la fois par la plupart des acteurs de l'EEDD et les participants présents lors du forum EEDD 71, a été exprimé de façon claire au cours des tables rondes.

Comment aider les porteurs de projets ? Comment faciliter les échanges entre eux ? Comment répondre à leur volonté de travail partenarial ? Comment mettre en place une dynamique de mutualisation des moyens et de l'information ?

Ces questions récurrentes méritent d'être traitées, même si des éléments de réponse sont déjà à l'œuvre tel que la plateforme régionale de mutualisation des ressources en EEDD coordonnée par Alterre Bourgogne.

De la même façon, les structures présentes lors du forum qui interviennent, accompagnent, proposent leurs services pédagogiques à différents porteurs de projets ont souhaité unanimement mieux se connaître.

Derrière ces constats et intentions, plusieurs enjeux sont latents mais pas toujours exprimés :

- la reconnaissance des compétences de chaque acteur par ses pairs et par les institutionnels ;
- la viabilité économique et financière de chaque acteur de l'EEDD.

Des besoins ont été exprimés :

- échange de pratiques et formation ;
- pouvoir partager et se prêter des outils pédagogiques ;
- construire et structurer une parole commune sur l'EEDD.

L'organisation collective du forum a été perçue comme une première étape qui devrait en appeler d'autres. La structuration d'un réseau départemental d'acteurs de l'EEDD est en cours de réflexion avec son cortège de questions : Quels objectifs ? Quelle forme juridique ? Avec quels moyens et quels soutiens ?

THEME 2 : QUELLES PRATIQUES PEDAGOGIQUES POUR L'EEDD ?

Les tables rondes du forum ont fait ressortir plusieurs questionnements :

Le premier concerne la difficile question de la démarche d'évaluation des actions d'EEDD, qui se doit d'être réaliste et pertinente. Pour évaluer un processus éducatif, qui par définition s'envisage sur le long terme et est toujours multifactoriel, le choix d'indicateurs est complexe.

Le second concerne la nécessaire recherche de cohérence des postures éducatives.

En effet, si l'adéquation entre le discours et les actes de l'intervenant en EEDD est évidemment toujours à rechercher, les locaux de vie et d'accueil des publics sont utilisés comme support pour les démarches d'EEDD. L'engagement des établissements scolaires ou d'associations qui possèdent des bâtiments d'accueil et d'hébergement dans des démarches de développement durable et de management environnemental de leurs équipes permanentes est un mouvement qui s'intensifie.

Il faut encore faire preuve d'énergie et de persévérance pour convaincre, former les personnes qui participent et contribuent ensemble à la même communauté éducative de ces lieux et équipements.

Par ailleurs, comment s'appropriier encore mieux les outils de formation déjà existants tels que le Plan i'SFFERE¹ ? Comment croiser les regards de différents gestionnaires de structures d'accueil ? Comment renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté éducative ?

Le troisième porte sur les démarches, les outils et les formes d'intervention à développer pour sensibiliser les publics adultes.

La grande diversité des acteurs de l'EEDD présents au forum (associations, collectivités, établissements publics, auto-entrepreneurs,...) témoigne du fourmillement des démarches éducatives sur le seul territoire du département de la Saône-et-Loire et du large spectre de publics balayé par les actions EEDD (bailleurs sociaux, élus, assistantes maternelles, éducateurs spécialisés,...). Ces publics sont de plus en plus demandeurs de conseils et d'interventions pour mener à bien des projets. Les acteurs de l'EEDD sont donc amenés à réfléchir et à inventer de nouvelles formes d'animations adaptées à ces nouveaux publics.

Les expériences déjà menées (jardins partagés, module de sensibilisation au développement durable...) méritent tout d'abord d'être capitalisées pour servir de base de travail aux structures qui souhaiteraient diversifier leurs actions pédagogiques et rencontrer de nouveaux publics.

¹ Plan i'SFFERE est le plan partenarial de formation mutualisé proposé par les partenaires du SFFERE (Système formation de formateurs en éducation relative à l'environnement)

Rencontre des animateurs nature CIRCAETE, le 4 décembre 2012 à Villotte-Saint-Seine (21)

Une quinzaine d'animateurs et d'éducateurs ont participé à cette journée (Cf. liste des participants, annexe 3) organisée par Tussiliiq et Alterre Bourgogne, dans le cadre du réseau d'animateurs nature CIRCAETE.



Le réseau CIRCAETE a été créé en 2009 à l'initiative d'Alterre Bourgogne et de Tussiliiq dans l'objectif de faciliter et de favoriser les échanges de pratiques entre les animateurs nature en Bourgogne.

Déroulement de la journée

Matin : Sortie-nature sur le principe de la pédagogie de la balade contée

Après-midi : Préparation des assises régionales de l'EEDD autour de deux ateliers :

- Atelier 1 : *Comment favoriser la formation et la professionnalisation de l'EEDD sur le territoire ?*
- Atelier 2 : *Comment améliorer la reconnaissance des métiers de l'EEDD en Bourgogne ?*

Objectifs :

- Proposer un temps de rencontres et d'échanges de pratiques entre animateurs à travers une balade contée ;
- Alimenter les assises régionales de l'EEDD à travers un temps de réflexion autour de deux thématiques

Restitution des échanges

par Alterre Bourgogne

ATELIER 1 : COMMENT FAVORISER LA FORMATION ET LA PROFESSIONNALISATION DE L'EEDD SUR LE TERRITOIRE ?

En matière de formation, il existe plusieurs filières pour accéder aux métiers de l'EEDD : par exemple, BTS gestion et protection de la nature ; BPJEPS ; formation d'éco-interprète. Ces filières sont toutefois peu nombreuses, difficiles à identifier et mal reconnues. Par ailleurs, il est possible de devenir animateur ou éducateur en empruntant des chemins différents, en se formant sur le terrain, sans que les compétences mises en œuvre soient à remettre en cause. Autant de gens, autant de parcours différents.

L'EEDD doit-elle être une filière de formation à part entière, ou peut-on la rattacher à d'autres filières, à d'autres formations ? Par exemple, dans les programmes de l'éducation nationale, l'EEDD n'est pas une discipline à part entière mais est abordée de façon transversale. De ce fait, il n'y a pas d'heures d'enseignement spécifiquement assignées à cette discipline.

Autre question soulevée : la diversité des métiers, des formations, des appellations nuit-elle à la reconnaissance des métiers de l'EEDD ? Pour les participants, favoriser la professionnalisation en EEDD ne passe pas nécessairement par un formatage des formations ou de la profession. La diversité des métiers, des parcours de formation et des façons de faire constitue aussi la richesse de ce secteur d'activité. Un compromis est à trouver entre un besoin de professionnalisation qui permettra de garantir les compétences des animateurs et formateurs, et la nécessité de préserver la diversité de ce secteur d'activité.

Quid de la mise en place de certificats de qualification professionnelle (CQP) ? Les métiers sont tellement divers qu'il semble peu approprié de ne définir qu'un seul CQP. La reconnaissance et la professionnalisation des métiers doit s'appuyer sur le partage d'un socle de valeurs.

Pour faire reconnaître l'EEDD en tant qu'activité professionnelle, il faudrait mettre en avant l'impact économique de ce secteur d'activité et les flux financiers qu'il peut représenter.

Enfin concernant la mise en place d'un réseau qui pourrait faciliter la reconnaissance de la profession, les

participants se sont accordés sur le fait que le « réseautage » est une bonne idée, mais qu'il faut tenir compte des réalités économiques : fonctionner en réseau est aussi une question de moyens et les difficultés économiques peuvent être de vrais freins à la mise en commun, car il peut y avoir une peur de perdre des marchés, de bénéficier de moins de subventions si on travaille avec d'autres.

ATELIER 2 : COMMENT AMELIORER LA RECONNAISSANCE DES DIFFERENTS METIERS DE L'EEDD EN BOURGOGNE ?

Le métier d'animateur ou d'éducateur à l'environnement et au développement durable n'est pas encore référencé en tant que tel. Il est mal reconnu et reste mal rémunéré. Cela peut venir du terme d'animateur, qui peut sembler manquer de sérieux et ne contribue pas à valoriser la profession. Certains estiment même qu'il n'y a pas à rémunérer les interventions parce qu'ils s'imaginent qu'une animation consiste simplement en une balade en forêt, qui ne nécessite pas de travail préparatoire ni de compétences particulières.

Or, l'éducation à l'environnement et au développement durable exige de multiples compétences : il est nécessaire de disposer à la fois d'un bagage naturaliste et scientifique ainsi que de compétences pédagogiques. Par ailleurs, les métiers de l'EEDD ne se limitent pas aux interventions auprès du public, ils comprennent aussi une large part d'ingénierie de formation, d'interprétation, de montage et d'accompagnement de projets.

Pour le groupe, il est nécessaire de faire connaître au public le métier d'animateur, les réalités qu'il recouvre et de valoriser davantage le professionnalisme des prestations proposées.

La reconnaissance de la profession est un moyen pour amener des financements et permettre aux animateurs et aux éducateurs de vivre de leur profession. Elle est également nécessaire aux acteurs de l'EEDD eux-mêmes, pour s'identifier, se sentir appartenir à une même profession, savoir qu'on travaille sur le même terrain, aussi varié soit-il, et qu'on va pouvoir échanger.

Comment arriver à une meilleure reconnaissance des métiers de l'EEDD et du professionnalisme des éducateurs ? Les participants pensent qu'une première étape serait d'aboutir à une dénomination commune et une définition partagée de l'éducation à l'environnement, pour en faciliter la compréhension par le public et les partenaires.

Quid de l'idée de mettre en place un label « qualité » pour les actions d'EEDD ? L'idée est à débattre, en faisant néanmoins attention à ne pas appauvrir la diversité des actions d'EEDD et de ne pas exclure ceux qui sont arrivés dans le champ de l'EEDD par des chemins divers et variés. Certains animateurs et éducateurs se sont en effet formés sur le terrain et leurs compétences sont indiscutables.

En conclusion, les participants pensent qu'il est important de valoriser un métier « pluriel », c'est-à-dire un florilège de métiers qui possèdent un dénominateur commun.

Les Assises nivernaises de l'éducation à l'environnement et au développement durable, le 14 décembre à Nevers (58)

Environ 35 personnes ont participé aux assises nivernaises de l'environnement qui étaient organisées par l'Académie de Dijon (Brigitte Guegan du Lycée Jules Renard de Nevers), le Conseil local de développement durable de la ville de Nevers (Dominig Bourbao) et l'ODCE Nièvre (Marion Bertin-Sihr). Le groupe comprenait des acteurs associatifs de l'EEDD (bénévoles et salariés), des personnes de l'éducation nationale, de centre sociaux, d'institutions (DREAL, IUFM de Bourgogne...) (cf. liste des participants, annexe 4).

Déroulement de l'après-midi

Accueil et présentation des assises

Réflexion collective autour de cinq thèmes :

- **Les enjeux de l'EEDD**
- **EEDD et éducation nationale**
- **EEDD et éducation populaire**
- **Les dispositifs de soutien à l'EEDD**
- **Vers un réseau départemental ou régional**

Chaque thème était abordé sous quatre angles : l'existant / les facteurs de réussite / les freins et les difficultés / les suggestions et idées à développer.

La méthode d'animation proposée a favorisé la réflexion, mais aussi les échanges entre participants :

- Pour chacun des thèmes, les participants ont été invités individuellement à exprimer leurs idées à l'aide de post-it de couleurs différentes (selon que leur idée concernait l'existant ; ce qui marche, les leviers ; ce qui ne fonctionne pas, les freins ; les suggestions, les idées à développer).
- Ensuite les participants se sont organisés en cinq groupes et chaque groupe a été invité à regrouper les idées exprimées à l'aide des post-it, avec une mise en valeur des idées forces.
- Une restitution des idées forces pour chaque thème a été effectuée avec l'ensemble des participants, suivie d'échanges et de débats.

Objectifs

- Permettre aux acteurs locaux de l'EEDD de se rencontrer ;
- Permettre de croiser les réseaux plus ou moins formels existants ;
- Initier une réflexion collective sur la meilleure manière de travailler ensemble sur le territoire nivernais.

Restitution des échanges

par Alterre Bourgogne à partir du compte-rendu réalisé par Marion BERTIN-SHIR, ODCE 58

Un travail a été effectué avec les participants pour classer les cinq thèmes par ordre d'importance. Le réseau est arrivé en tête, mettant en évidence le besoin de se connaître, de se rencontrer pour échanger sur des pratiques et des expériences. Viennent ensuite, dans l'ordre :

- Les dispositifs de soutien
- EEDD et éducation nationale
- EEDD et éducation populaire
- Les enjeux de l'EEDD

NB : Il est proposé ici une restitution des échanges sur le thème « vers un réseau départemental ou régional » qui a été jugé prioritaire par les participants, mais la synthèse des Assises Nivernaises de l'EEDD est téléchargeable sur le site d'Alterre Bourgogne, rubrique Assises de l'EEDD.

VERS UN RESEAU DEPARTEMENTAL OU REGIONAL

L'existant :

Un recensement des acteurs a été réalisé par le passé, à l'initiative de différentes structures : Bourgogne école et nature, l'annuaire des acteurs de l'environnement d'Alterre Bourgogne, l'annuaire des acteurs de la Nièvre...

Des initiatives pour fédérer les acteurs de l'EEDD existent déjà : l'ODCE Nièvre contribue au recensement et à la mise en réseau des acteurs de la Nièvre, à travers la coordination du groupe Nièvre 202. Alterre Bourgogne joue aussi un rôle fédérateur reconnu, notamment à travers la plateforme de l'EEDD mise en ligne en janvier 2013. En Saône et Loire, il existe aussi un collectif : le réseau EEDD 71 qui a organisé le forum EEDD 71 en octobre 2012.

Les facteurs de réussite :

Des réseaux EEDD existent déjà ici et ailleurs : les GRAINE, ou encore le réseau Ecole et Nature.

Disposer d'une coordination et d'un ancrage sur le territoire à travers des appuis locaux et des ressources de proximité est un facteur de réussite pour la mise en place d'un réseau.

Le réseau est un outil pour aider et renforcer les acteurs de l'EEDD : pour les participants, le réseau donne la possibilité de développer des projets plus ambitieux.

Les freins et les difficultés :

Les structures éducatives ont peu de temps à consacrer à l'échange, au partage, ou à la rencontre, car elles manquent des moyens nécessaires pour travailler ensemble. Par ailleurs, il faut être vigilant à ce qu'on met derrière le terme réseau : un recensement des acteurs ne suffit pas à créer un réseau, une animation est aussi nécessaire, car disposer des coordonnées des autres acteurs ne suffit pas à donner envie d'échanger avec eux.

La question de la légitimité pour coordonner et animer le réseau a aussi été posée. En effet, il existe une grande diversité des acteurs de l'EEDD : pour certaines structures, l'EEDD est leur métier tandis que d'autres structures font de l'EEDD dans leurs activités : le réseau doit pouvoir répondre aux attentes de chacun.

En conclusion, le groupe était d'accord sur le fait que :

- ✓ Un réseau doit permettre une meilleure connaissance entre acteurs de l'EEDD mais aussi entre acteurs de l'EEDD et publics de l'EEDD, car la dimension économique que peut jouer un réseau est importante.
- ✓ Un réseau se développe autour d'une structure coordinatrice légitime aux yeux de tous et capable de regrouper et de développer la complémentarité entre les acteurs. Pour que le réseau émerge, une impulsion de départ est nécessaire, puis le réseau doit s'appuyer sur la volonté et la mobilisation des acteurs.

L'ensemble des idées exprimées lors des ateliers pour chacun des autres thèmes (dispositifs de soutien, EEDD et éducation nationale ; EEDD et éducation populaire ; enjeux de l'EEDD) est disponible dans la synthèse des Assises nivernaises de l'EEDD, téléchargeable sur le site d'Alterre Bourgogne, rubrique les Assises de l'EEDD.

2.2 Recueil des contributions en ligne sur [www.alterre-bourgogne.org/les assises de l'EEDD](http://www.alterre-bourgogne.org/les_assises_de_l'EEDD)

THEME 1 : EEDD ENJEU DE SOCIETE ?

► Jean-Michel BLONDEAU, CPIE Pays de Bourgogne

« Les publics visés par les actions d'EEDD sont dans une grande majorité des cas des enfants et des adolescents qu'il est plus facile de "capter" à l'école, au collège, au lycée voire dans les structures d'accueil collectif de mineurs type centre de loisirs. L'ambition d'éduquer les acteurs et décideurs du monde de demain reste bien sûr d'actualité. Lors des tables rondes organisées au forum EEDD de Saône et Loire, les participants ont tenu à souligner l'importance de l'éducation et de la sensibilisation d'autres publics de sorte que l'EEDD s'adresse au plus grand nombre dans une perspective de mobilisation globale et dans un esprit de solidarité.

Par les valeurs (solidarité, partage, responsabilité...) qu'elle véhicule, par les projets auxquels elle donne lieu, l'EEDD n'est pas une discipline d'enseignement à part entière mais plutôt un vaste courant qui circule dans les processus éducatifs tout au long de la vie et permet à chacun de construire des relations structurées, rationnelles et responsables avec un environnement aux contours et composantes complexes. Dans quel monde veut-on vivre et évoluer ? Les actions d'EEDD sont-elles des chantiers expérimentaux vers un mieux vivre dans lequel les termes "projet", "agir" "ensemble" trouvent leur sens ? Autant de questions qui ont été évoquées lors des tables rondes du Forum EEDD71. »

THEME 3 : QUELLE ORGANISATION DE L'EEDD SUR LES TERRITOIRES ?

► Céline MULLER, Centre Eden

Un réseau pour la Saône-et-Loire ?

« Le tout jeune réseau EEDD71 s'est créé autour et a conçu cette année le projet de premier forum EEDD71. On a bien longtemps fonctionné sans réseau, et on pourrait encore le faire mais la dynamique de groupe et l'échange, c'est quand même sacrément plus riche !

Alors comment faire, maintenant, techniquement ? Qui fait quoi, avec quels moyens, à quelle échéance ? Qui a la légitimité pour coordonner et animer ? Faut-il créer une association ou rester informel ?

Créer un maillage sur les territoires semble nécessaire. D'autres l'ont fait : les départements des Hautes-Alpes, la Sarthe, l'Ardèche, l'Hérault. Prenons exemple, tout en nous adaptant à nos particularités. A suivre... »

► Julie MEYER, EPTB Saône et Doubs

« Plusieurs structures proposent des projets d'EEDD sur différentes thématiques et à destination de divers publics. Comment ne pas se répéter entre nous ? Comment proposer des activités différentes pour que le public puisse choisir en fonction de la pertinence de l'activité ? Comment favoriser la complémentarité et non la concurrence entre structures ?

Quelle structure a quelle légitimité pour aborder/approfondir telle ou telle thématique ?

Faut-il créer une plaquette de présentation de toutes les structures EEDD de Saône-et-Loire qui référencerait les thèmes, les publics et les types d'activités ? Qui est légitime pour piloter cette présentation ?

Étant donné que nous sommes tous « dans le même bateau » vis à vis des financements, serait-il possible de mutualiser les différents types de subventions/financements de projets ? Peut-être avec l'aide de structures comme le Conseil général ou le Conseil régional de Bourgogne ».

THEME 4 : INNOVER ET EXPERIMENTER EN EEDD

► Céline MULLER, Centre Eden

EEDD et épanouissement de l'enfant

« Toute l'année, je pratique l'EEDD, la plupart du temps pour les scolaires et sur le terrain. Au-delà des sorties nature, qui représentent un privilège, on essaye, dans notre équipe d'animation, d'utiliser les

approches les plus interactives possibles pour transmettre nos savoirs. Et entre la classification des petites bêtes de l'eau et l'herbier de fleurs (des activités plutôt scientifiques), on « saupoudre » un peu de land'art et un peu de sensoriel. En maternelle beaucoup, en primaire un peu moins et au collège très peu.

Il y a la dimension corporelle aussi : Positionner son corps : habiter pleinement l'espace et investir les éléments qui nous entourent, d'une autre façon qu'en marchant, en cueillant ou en observant. Mimer l'animal : quelle autre façon plus riche et plus complète que d'apprendre sur l'animal qu'en l'imitant ?

Et le ressenti des enfants dans tout ça ? Au cours de la journée, à la fin de chaque activité, on n'a pas le temps de s'y pencher mais on essaye de faire une « évaluation » en fin de séjour.

Comment faire de l'épanouissement de l'enfant un objectif prioritaire dans nos pratiques quand ça ne rentre pas dans le programme de l'école ? Comment concilier le savoir et l'apport scientifique, avec l'artistique, le sensoriel et pourquoi pas le corporel, tout en réservant des moments pour l'expression du ressenti.

Comment rester vigilant à ce que nos activités et nos façons d'être ne restreignent pas la relation animateur-enfant à une relation ascendante de 'sachant-apprenant' ? »

EXPRESSION LIBRE

► Jean-Michel BLONDEAU, CPIE Pays de Bourgogne

« Qui dit EEDD pense bien souvent à des actions menées auprès de publics jeunes (enfants, adolescents), soit dans le cadre de leur scolarité, soit dans le cadre de structures d'accueil collectif de mineurs. Nous connaissons tous le discours qui consiste à expliquer que "les enfants d'aujourd'hui sont les futurs décideurs de demain...", et qu'il convient donc de les préparer à agir en conscience et responsabilité. Sans remettre en cause ce propos, il paraît tout aussi utile d'éduquer, de sensibiliser les adultes d'aujourd'hui sans forcément compter sur le pouvoir de persuasion de leurs enfants.

Sur mon tableau de bords d'éducateur, certains voyants sont au rouge. Un exemple : malgré les campagnes nationales de sensibilisation et les actions éducatives, il reste encore beaucoup à faire pour réduire la quantité de déchets produits et faire maigrir nos poubelles pleines de lingettes ! Attention également au climat de lassitude qui aurait tendance à s'installer. Le DD par ci, le DD par-là, le concept pourrait bien devenir si flou dans l'esprit de chacun qu'il en perdrait toute valeur.

D'autres voyants sont au vert. Exemple : je me souviens d'une présentation d'un programme de sciences participatives dédié à la protection des reptiles et amphibiens lors du carrefour national de la pêche de loisirs à Clermont Ferrand. En 4 heures, l'intervenant a réussi à enregistrer l'identité d'une cinquantaine de "vigies nature" qui ont annoncé spontanément leur intention d'observer, voire de préserver ces espèces proches de chez eux et de faire remonter leurs observations.

Cette "performance" est plutôt encourageante et témoigne de l'intérêt qui peut être suscité auprès de chacun dès lors que la stimulation et la valorisation l'emportent sur la stigmatisation ou la culpabilisation.

Comment savoir sur quoi repose l'engagement de ces vigies ? Leurs parcours éducatifs respectifs ont-ils influencé leur choix d'adultes de s'engager dans cette mission ? Il y aurait là bien des sujets d'échange mais avons-nous suffisamment d'indicateurs ?

Réfléchissons, et si possible à plusieurs, en intégrant notamment des chercheurs spécialisés dans le domaine des sciences de l'éducation d'ici et d'ailleurs pour faire évoluer nos pratiques vers des publics élargis. Prenons le temps de faire le point sur les actions EEDD menées par les uns et les autres auprès de publics adultes et d'en tirer collectivement des constats pour continuer à agir en faisant coïncider développement durable et développement personnel. »

► Cécile ARTALE, Pirouette Cacahuète

Quel rôle pour l'éducation à l'environnement sur notre territoire bourguignon ?

« Peut-être parce que je viens du milieu culturel, je rêve d'une éducation à l'environnement décentralisée, présente sur tous les territoires qu'ils soient ruraux ou urbains et touchant tous les publics, quels que soient l'âge, l'origine, le milieu social, l'expérience et le mode de vie.

A l'heure des crises économiques, des crises sociales et environnementales, je pense que nous, éducateurs à l'environnement, avons un rôle à jouer pour que nos concitoyens trouvent dans les changements de mode

vie nécessaires, du plaisir et du sens. Pour cela, l'éducation à l'environnement, comme la culture l'a été, doit nous permettre de décrypter notre environnement, notre mode de vie pour mieux le connaître et en appréhender les enjeux. Persuadés que les hommes ont besoin d'une famille, d'une « tribu » pour bien vivre, qu'ils doivent savoir qui ils sont pour ne pas exclure les autres, je pense que les crises d'aujourd'hui peuvent être salutaires si nous reconstruisons un mode de vie basé sur le plaisir des choses simples, le plaisir de l'Autre, le plaisir de construire...

Alors une fois ces belles intentions posées, comment faire ?

a. Une présence forte sur un bassin de vie

Nous ne devons pas devenir des prestataires de service mais défendre notre utilité sociale. Il me semble fondamental que chacune de nos structures qu'elles soient associatives ou non, ait un territoire de prédilection. Chacune pourra ainsi connaître ses acteurs, ses lieux, sa faune, sa flore, son histoire, son bâti, ses enjeux environnementaux et sociaux... Et nous pourrions être de réelles forces de proposition pour innover socialement et pédagogiquement.

En acceptant de devenir des prestataires d'animations à la carte, nous perdons ce qui fait le sens de nos métiers, la continuité avec le public pour l'accompagner dans la compréhension du monde qui l'entoure et dans les changements de son mode de vie par l'apport de solutions concrètes.

En nous impliquant durablement sur un territoire, nous pouvons mettre en synergie des acteurs d'horizons différents, acquérir la confiance de nos publics pour aller plus loin avec eux. En ayant un périmètre d'action repéré par le public, sans oublier de proposer des choses sur tout son territoire d'actions, on devient visible pour les publics et pouvons créer une relation de proximité voire quotidienne. Nous pouvons alors devenir pertinents dans les propositions faites aux publics en connaissant mieux leurs interrogations, les freins et les leviers pour les aider à changer leur mode de vie.

En connaissant les politiques publiques menées sur son territoire, il est plus facile d'agir dans le même sens qu'elles et de proposer aux élus des conseils, des idées et des projets.

Refusons de devenir des fabricants de cartes postales et donnons-nous les moyens d'être des insuffleurs de vie, de prise de conscience, de sens critique et des accompagnateurs de changements concrets.

b. Des besoins en formation pour une exigence pédagogique

Pour cela, il nous faut acquérir de nouvelles compétences. Traditionnellement, l'éducation à l'environnement était principalement de l'éducation à la nature. Or, aujourd'hui, ce volet de l'éducation à l'environnement doit bien sûr se poursuivre mais en laissant la place à d'autres types de projets.

80% des Français vivent avec un mode de vie urbain, même dans les petits villages, puisque peu d'entre nous s'alimentent à partir de leur propre production ou travaillent proche de chez eux. Il devient donc fondamental que nous comprenions comment la ville et le mode de vie urbain, déconnectés de la nature, sont nés et surtout comment ils ont grandi au 20^{me} siècle. Comprendre l'histoire des déchets ou des transports donne du sens à ce qui devient une obligation sociétale : le tri, les transports en commun...

Il est important de donner les moyens à nos concitoyens d'agir à la maison, dans leur quartier, dans leur village. La réappropriation d'espaces publics par des jardins partagés est une des pistes. Des ateliers autour des cosmétiques, des produits d'entretien faits avec des produits non polluants, en est une autre.

La Bourgogne n'a pas de formation complètement dédiée à l'éducation à l'environnement. Nos voisins Franc-Comtois ayant déjà des formations d'animateurs-nature ou d'éco-interprète, je pense que nous pourrions proposer une formation plus tournée vers le milieu urbain où l'on enseignerait :

- Des techniques d'animation innovantes : à l'heure des nouvelles technologies, de l'image, de la vitesse, il nous faut nous adapter à un public ayant du mal à se concentrer, ayant besoin de mouvement... tout en conservant notre exigence pédagogique en terme de connaissances et de compréhension des enjeux. Cela demande d'inventer de nouveaux outils pédagogiques et de nouvelles façons d'impliquer nos publics. Nous devons savoir inventer des outils et des activités pédagogiques ludiques, artistiques, sensorielles, scientifiques... avec une grande exigence.*
- Des techniques de concertation participatives : savoir construire un projet de façon concrète avec des habitants, les motiver sur un temps long, leur permettre de trouver leur place, demande des connaissances en sociologie, psychologie, communication...*
- Des techniques informatiques : à l'heure où l'image est omniprésente, il n'est plus possible de se*

contenter de vilaines photocopies noires et blancs ou de clipart. Maîtriser certains logiciels de mise en page ou de transformation d'images devient nécessaire.

- *Des connaissances historiques sur des domaines variés : sur l'urbanisme, l'architecture, les déchets, les transports, l'alimentation... et tout ce qui permet de comprendre pourquoi nous vivons ainsi aujourd'hui.*

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive mais ce sont des pistes de travail pour réfléchir sur une éventuelle formation.

c. Un réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement

Ces assises doivent nous permettre d'échanger sur les attentes de chacun d'entre nous. Nous ne pourrions créer un réseau réellement influant que si nous avons envie de défendre des valeurs communes.

Aujourd'hui, nos associations ou structures publiques sont souvent mises à mal en raison des baisses de financement. Si nous n'arrivons pas à montrer que nous avons un rôle à jouer dans les politiques publiques qu'elles soient environnementales, sociales ou économiques, nous disparaîtrons ou ne deviendrons que des marchands d'animations où celui qui aura la meilleure communication gagnera.

Pourtant, la Bourgogne compte 1.642.100 habitants. Sommes-nous réellement assez d'éducateurs à l'environnement pour nous retrouver en situation de concurrence vis-à-vis des publics ? Bien sûr que non et c'est donc bien les moyens que la société est prête à donner en lien avec notre utilité sociale qui est en cause. Alors aujourd'hui, il nous faut choisir :

- *Souhaitons-nous créer uniquement un réseau d'échanges d'outils pédagogiques, d'expériences, de formations... Dans ce cas, il me semble que le travail fait par Alterre un peu revu devrait suffire.*
- *Souhaitons-nous également réfléchir à une réelle politique de l'EEDD en Bourgogne et créer un « syndicat » (désolée je n'ai pas trouvé d'autres mots) pour aller la défendre auprès des tutelles ?*

Dans ce dernier cas, nous devons aller plus loin que simplement lister les freins et les leviers de l'EEDD. Nous devons inventer des projets communs, des règles du jeu sur les territoires comme l'a fait le monde culturel au temps de la décentralisation culturelle. Nous devons valoriser notre travail et le faire connaître aux élus qui pour l'instant nous voient bien souvent comme des gentils animateurs écolos pour les enfants.

Cela nous demande de nous connaître et de nous faire confiance. Pour cela, il me semble urgent d'instaurer différents temps de travail :

- *Un temps annuel comme les rencontres d'Ecole et nature où l'on peut découvrir les autres éducateurs et être inventifs avec eux.*
- *Des journées de formation-action comme celles sur la création d'outils pédagogiques ou celle du réseau Circaète sur deux ou trois jours pour avoir des temps informels et des temps de construction communs.*
- *Une journée régionale de valorisation de nos professions comme celles des « cabanes » en Franche-Comté destinée au grand public, aux élus, aux techniciens des collectivités...*
- *Des temps de rencontre entre directeurs de structures pour ne plus jouer chacun dans son camp, mais pour réfléchir ensemble sur comment défendre le rôle sociétal de l'EEDD.*

J'espère que ces assises nous permettront d'échanger sur les visions que nous avons de l'EEDD dans notre société et dans notre jolie Bourgogne et éviter de nous morfondre sur les moyens en baisse, les enfants pas éduqués... Nous avons bien des compétences à montrer et à défendre, alors faisons-le ensemble ! »

2.3 Journée de restitution et de co-construction



Le 30 janvier 2013, une journée d'échanges et de co-construction s'est déroulée au Conseil régional de Bourgogne, à Dijon. L'objectif était de permettre aux acteurs présents de valoriser les initiatives locales, d'échanger autour de problématiques partagées et de construire des propositions pour l'EEDD à l'échelle régionale.

Parmi les cinq thèmes de réflexion définis par le collectif organisateur pour la phase consultative, trois thèmes ont été retenus pour être débattus en ateliers lors de cette rencontre :

- **EEDD et politiques nationales et régionales**
- **Quelle organisation pour l'EEDD sur les territoires ?**
- **Innover et expérimenter en EEDD**

Les objectifs de la journée régionale

- Engager une réflexion et favoriser une dynamique autour de l'EEDD en Bourgogne :
 - Permettre à chaque acteur d'exprimer sa vision de l'EEDD.
 - Définir des propositions pour développer l'EEDD pour tous, à tous les âges de la vie.
 - Amorcer un projet commun pour structurer l'EEDD.
- Participer et contribuer à la réflexion globale lors des assises nationales de 2013

Environ 140 personnes d'horizons très divers ont participé à la journée régionale des assises de l'EEDD en Bourgogne, mettant en évidence l'intérêt porté au sujet au-delà du cercle des professionnels de l'EEDD (Cf. liste des participants, annexe 5).

Organisateurs : les membres du collectif organisateur des assises (organisation de la journée disponible annexe 6)

Objectifs

- Engager une réflexion et favoriser une dynamique autour de l'EEDD en Bourgogne :
 - Permettre à chaque acteur d'exprimer sa vision de l'EEDD.
 - Définir des propositions pour développer l'EEDD pour tous, à tous les âges de la vie.
 - Amorcer un projet commun pour structurer l'EEDD.
- Participer et contribuer à la réflexion globale lors des assises nationales de 2013.

Déroulement de la journée

- Introduction en plénière : Discours d'accueil puis intervention du CPIE Pays de Bourgogne (Dominique LARUE) pour présenter le contexte du tissu associatif de l'EEDD en Bourgogne.
- Ateliers de réflexion et de construction collective de propositions pour l'EEDD en Bourgogne. Les participants ont été répartis en 6 groupes. Chacun des groupes a travaillé sur 3 thématiques :
 - **Thème 1 : Quelle peut être la place de l'EEDD dans les politiques concertées aux échelles nationale et régionale et dans les schémas directeurs ?**
 - **Thème 2 : Quelle organisation pour l'EEDD sur les territoires ?**
 - **Thème 3 : Quelles sont les pratiques pédagogiques innovantes pour sensibiliser et éduquer tous les citoyens tout au long de leur vie ?**
- Présentation des 10 propositions prioritaires et discours de clôture de la journée
- Temps convivial organisé par Latitude21 et balade thermique proposée par Bourgogne énergies renouvelables (BER).

Les temps de travail en atelier ont été rythmés par des méthodes d'animation proposées par le collectif organisateur. Chacun des thèmes à travailler a été introduit par une activité ludique, favorisant le questionnement, la réflexion et le travail collectif pour construire des propositions d'actions.

Les ateliers ont été animés par Jean-Michel BLONDEAU (CPIE Pays de Bourgogne) ; Delphine MIROY (Bourgogne Energies Renouvelables) ; Céline MULLER (centre Eden) ; Sébastien APPERT (Latitude 21) ; Lawrence GUILLAUME (Tussilliq) et Cécile ARTALE (Pirouette cacahuète).

Pour chacun des thèmes, chaque groupe avait pour consigne de présenter 3 propositions prioritaires. A l'issue du travail en ateliers, les propositions prioritaires de chacun des groupes de travail ont été regroupées et soumises au vote à l'ensemble des participants. Chaque participant s'est vu remettre 6 gommettes à positionner sur la ou les propositions de son choix (6 gommettes sur la proposition la plus importante ; ou une ou plusieurs gommettes sur plusieurs propositions).

Dix propositions pour l'EEDD en Bourgogne ont ainsi été retenues. Si les participants, du fait de leur diversité, avaient parfois des attentes différentes, la production a été au rendez-vous, avec 10 propositions prioritaires et bien d'autres apports et contenus. Ces 10 propositions sont le résultat d'un vrai processus participatif, grâce à l'animation proposée par les animateurs du collectif organisateur.

2.3.1 INTERVENTIONS ET ECHANGES

2.3.1.1 Introduction

► Marie THOMAS, Conseil régional de Bourgogne

« Au nom du Conseil régional, je vous souhaite la bienvenue à l'Hôtel de Région et vous remercie d'être venus aussi nombreux aux assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Je tiens à excuser tout d'abord notre Président, François PATRIAT, et notre vice-présidente déléguée à l'environnement, Dominique LAPOTRE qui devait introduire cette journée dédiée à l'éducation et qui a eu un empêchement de dernière minute.

Pour engager ces assises, je souhaiterais tout d'abord souligner l'importance que la Région apporte à ce temps d'échanges.

Les 3^{es} assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable auront lieu à Lyon en mars prochain et je voudrais rappeler la forte mobilisation des acteurs bourguignons autour de cet événement avec l'organisation au préalable de plusieurs assises en territoire que ce soit en Saône-et-Loire ou dans la Nièvre et les contributions multiples qui concourent à fédérer les acteurs de l'EEDD. J'espère que ces assises régionales renforceront cette dynamique territoriale en faisant remonter des propositions concrètes aux assises nationales de Lyon.

Je souhaite rappeler également que la Région Bourgogne a fait de l'éducation à l'environnement un de ses objectifs prioritaires :

- en soutenant les structures d'animation ;
- en garantissant des prestations de qualité ;
- en permettant la mise en œuvre de projets pédagogiques.

Le dispositif « classes découverte à l'environnement » joue un rôle fondamental dans cette politique d'intervention régionale. Chaque année, ce sont plus de 6 000 élèves qui bénéficient de ce type de séjours.

26 centres d'éducation relative à l'environnement sont aujourd'hui agréés par la Région sur l'ensemble de la Bourgogne. L'aide accordée de 15€ par élève et par jour permet d'abaisser les coûts d'accueil et les frais à la charge des familles.

Pour conclure, je souhaite rappeler les enjeux de ces assises régionales :

- la mise en réseau des acteurs du territoire autour de l'EEDD ;
- l'articulation entre l'EEDD et les politiques publiques sectorielles.

La Région pilote actuellement de nombreux schémas directeurs stratégiques : schéma régional climat air énergie (SRCAE), stratégie régionale pour la biodiversité (SRB), schéma régional de cohérence écologique (SRCE)... Ces schémas directeurs intègrent tous un volet « sensibilisation à l'environnement et au développement durable ». L'EEDD représente un des leviers pour arriver aux objectifs de ces schémas.

La concertation engagée autour des assises doit permettre de répondre aussi à ces orientations stratégiques et plus largement aux enjeux sociétaux que sont le débat sur la transition énergétique, les enjeux en matière d'efficacité et de sobriété énergétique, de biodiversité, de santé publique... »

► Claude CENSIER, Coordonnateur académique pour l'éducation au développement durable (synthèse)

(Intervention intégrale disponible sur le site d'Alterre Bourgogne, rubrique les assises de l'EEDD)

« La finalité de l'éducation au développement durable est de donner au futur citoyen les moyens de faire des choix sur les questions complexes du développement durable, de lui permettre de prendre des décisions, d'agir de manière lucide et responsable, tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique.

L'éducation nationale s'est engagée depuis 2004 dans la généralisation de l'EDD et participe ainsi à une mutation de fond de la société française qui vise à établir les équilibres dynamiques nécessaires entre les évolutions sociales, économiques, environnementales et culturelles à toutes les échelles, locale, nationale, européenne et internationale.

Aujourd'hui, la généralisation de l'EDD se poursuit sur plusieurs axes :

- la prise en compte des thèmes et des problématiques du développement durable dans les programmes d'enseignement,
- la multiplication des démarches globales dans les établissements et les écoles,
- l'élargissement des partenariats,
- la formation des enseignants et des personnels impliqués dans cette éducation,
- une meilleure diffusion des informations et du partage des réussites.

La prise en compte des thèmes et problématiques du DD dans les programmes d'enseignement :

Les programmes intègrent dorénavant l'EDD de façon transversale, et créent du lien avec les autres éducations transversales, que sont l'éducation à la santé et l'éducation à la citoyenneté.

L'intégration de l'EDD est aussi souhaitée et encouragée dans les projets d'écoles et d'établissement : c'est en effet là que peut se jouer la cohérence entre les enseignements et les diverses formes de projets pédagogiques. La cohérence est aussi à rechercher entre les activités conduites dans l'école ou l'établissement et les territoires proches où l'on puisera des exemples ou des études de cas et où l'on mettra en œuvre les partenariats possibles.

Les démarches globales dans les établissements :

Ces démarches présentent un grand intérêt car elles permettent de combiner un projet de développement durable, les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire, ainsi que l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat. Elles sont favorisées par l'implication des collectivités territoriales dans les projets.

L'élargissement des partenariats :

L'EDD s'appuie sur des partenariats. Ils sont particulièrement riches en région Bourgogne et les structures et associations habituées à travailler ensemble sont nombreuses. Citons par exemple :

Alterre Bourgogne, l'ADEME, Le Parc naturel régional du Morvan, les agences de l'eau, le Grand Dijon avec la mise en place de journées d'animations thématiques sur l'EDD pour les écoles et collèges du Grand Dijon, les structures d'accueil des classes « environnement » financées par le Conseil régional, et une pléiade d'associations qui sont aujourd'hui représentées pour ces assises régionales.

La formation des enseignants et des personnels :

La formation des formateurs est nécessaire dans le cadre de la généralisation de l'EDD. En Bourgogne, elle s'appuie sur le dispositif partenarial SFFERE (Système de formation de formateurs en éducation relative à l'environnement), qui propose notamment tous les ans, entre 20 et 30 journées de formation en EDD, gratuites, ouvertes à tous les formateurs bourguignons.

La diffusion des informations et le partage des réussites :

Le partage de pratiques et la mutualisation des expériences et projets menés pour faire partager les réussites s'organise à travers différents médias :

Le site Internet EDD du serveur académique recense les productions des établissements scolaires, notamment celles en relation avec les démarches globales de développement durable.

La revue Bourgogne nature junior, fruit d'un partenariat entre l'académie de Dijon, le Parc naturel régional du Morvan, le Conservatoire des espaces naturels bourguignons, la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Conseil régional de Bourgogne et l'Agence de l'eau Seine Normandie présente entre autre des productions d'élèves.

- la plateforme régionale de mutualisation des ressources en EEDD (coordonnée par Alterre Bourgogne) mutualise les ressources en EEDD (acteurs, outils pédagogiques, formations/animations, évènements en lien avec l'EEDD)
- le site du Conseil général de Saône-et-Loire qui référence des projets défi Nature 71
- le site du pôle national de compétence du réseau SCÉRÉN (Amiens) recense quant à lui toutes les actions EDD, y compris celles de l'académie de Dijon. »

► Dominique LARUE, directeur du CPIE Pays de Bourgogne (synthèse)

Etat des lieux du tissu associatif bourguignon

(présentation intégrale disponible sur le site d'Alterre Bourgogne, rubrique les assises de l'EEDD)

« En 2011, le CPIE Pays de l'Autunois-Morvan a conduit une étude sur le tissu associatif environnemental bourguignon à la demande de l'ADEME, de la DREAL et du Conseil régional de Bourgogne. Près d'une quarantaine d'entretiens avec des responsables associatifs proposant des prestations ou services pédagogiques en EDD ont été conduits ainsi que 50 rencontres avec différents « clients » potentiels de ces prestations : enseignants, directeurs de structures ACM, élus en charge de service « affaires scolaires », bailleurs sociaux ...

A l'issue de l'ensemble de ces entretiens, les constats suivants ont pu être dressés :

- ✓ La Bourgogne dispose d'un nombre de dispositifs de soutien de l'EDD relativement restreint et encore assez souvent méconnus par les différents porteurs de projets potentiels. Par ailleurs, un manque de cohérence et d'articulation apparaît entre ces différents dispositifs avec un effet « mille-feuille » préjudiciable aux porteurs de projets, voire à l'efficacité des politiques publiques en matière d'éducation relative à l'environnement et au développement durable.
- ✓ Le bon fonctionnement de la filière EDD est très dépendant des dispositifs de soutien financier mis en place par les pouvoirs publics. En effet, entre la crise économique et son cortège de conséquences sociales, et la réforme des collectivités et des services de l'Etat dans une logique de réduction des dépenses publiques, le prix de vente d'une prestation en EDD est le premier critère de choix pour les bénéficiaires. Or ce prix paraît peu compatible avec les charges de structure (postes administratifs,

entretien des locaux, maintien d'équipes permanentes...) qui pèsent sur les associations environnement professionnelles. Le coût réel de la prestation devient alors difficile à financer par les utilisateurs seuls. Le succès du dispositif « classe environnement » du Conseil régional avec son aide financière à la clé est le meilleur exemple en la matière.

- ✓ La majorité des dispositifs existants concernent en priorité les enfants et jeunes sur le temps scolaire. Pourtant, la demande de prestations n'émane plus seulement des enseignants ou des responsables des accueils collectifs de mineurs (ACM). Bailleurs sociaux, offices de Tourisme, centres et foyers d'éducation spécialisée engagent de plus en plus souvent des projets d'EDD et expriment un besoin croissant de conseils, d'accompagnement, d'interventions. Ceci constitue une nouvelle opportunité de développement pour les structures de l'EDD.
- ✓ Une très forte attente de professionnalisme et d'exemplarité se fait jour quant à la qualité de la prestation : Qualité du suivi de la relation client, maîtrise des contenus, pertinence des démarches pédagogiques, forte capacité d'adaptation ... le profil et le professionnalisme de l'intervenant sont de plus en plus étudiés et observés. Côté structures, les usagers des centres d'éducation à l'environnement de la région se montrent aussi très attentifs à la façon dont les structures prennent en compte l'environnement dans leur fonctionnement quotidien, à la cohérence entre le discours « DD » et les actes ou comportements individuels de l'intervenant.
- ✓ Il existe des disparités géographiques avec l'existence de dispositifs dans certains départements qui n'ont pas d'équivalents dans d'autres. Par ailleurs, l'offre de services en provenance des acteurs de l'EDD sur le territoire régional est perçue comme extrêmement diffuse. Nombre de porteurs de projets potentiels en EDD se heurtent à la difficulté de faire appel à un prestataire, noyés qu'ils sont par un flux régulier de plaquettes et autres dépliants d'information et pour finir, ne sachant plus à qui s'adresser. D'où la nécessité de mettre en place une communication claire et structurée à l'échelle du territoire régional pour permettre une meilleure lisibilité de « qui fait quoi ».
- ✓ Les projets menés dans le champ de l'EDD restent encore majoritairement orientés autour des thématiques « Eau », « Biodiversité » et « Déchets ». On peut y voir l'expression des représentations dans lesquelles l'EDD est d'abord et avant tout synonyme de « découverte de la nature » et de « sensibilisation aux problèmes environnementaux ». Cette récurrence marquée de thématiques pose question au regard d'attentes institutionnelles qui restent encore trop peu relayées dans les actions éducatives sur des problématiques telles que la lutte contre le réchauffement climatique, la gestion énergétique, les transports, la préservation de la qualité de l'air ou celle de l'environnement sonore.
- ✓ Les acteurs de l'EDD font des propositions d'intervention à géométrie variable, ce qui semble être en adéquation avec les attentes des porteurs de projets à un instant t.. Séjours environnement avec nuitées, journée découverte, cycle d'intervention sur sites, mise à disposition d'outils pédagogiques, aide à l'ingénierie pédagogique... toutes ces formes d'interventions cohabitent. Il apparaît difficile voire impossible de faire ressortir une forme d'intervention privilégiée plutôt qu'une autre. Chacune d'entre elles conserve sa raison d'être et répond à un moment où à un autre à des attentes et des moyens très diversifiés.

En conclusion, il conviendrait de structurer progressivement un schéma global et cohérent d'EDD à l'échelle du territoire régional. Un tel schéma viserait à satisfaire et orienter les demandes, à consolider et structurer l'offre existante et à renforcer la cohérence entre les pratiques de terrain et les attentes institutionnelle ».

2.3.1.2 Le travail en ateliers

Dans chaque atelier, les participants ont retenu trois actions à soumettre au vote général. En fin de journée, une vingtaine d'actions prioritaires ont été proposées par thème. Parmi celles-ci, 10 propositions prioritaires ont été retenues pour être présentées à Lyon.

THEME 1 : QUELLE PEUT ETRE LA PLACE DE L'EEDD DANS LES POLITIQUES CONCERTÉES AUX ECHELLES NATIONALE ET REGIONALE ET DANS LES SCHEMAS DIRECTEURS ?

Synthèse des discussions en atelier

Le travail en atelier a été introduit par une activité consistant à retrouver une politique publique à partir de sa définition.

Ensuite, plusieurs exemples de politiques publiques s'appuyant sur l'EEDD pour leur mise en œuvre ont présentés à travers les témoignages de : Julie MEYER, EPTB Saône Doubs ; Marina BARTHOLLET, Pays de l'Auxois ; Alexandra NOEL, Grand Chalon ; Cyril CASANOVA, Arborescence ; Cécile FOREST, Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne ; Emilie NOURRIN, Grand Dijon.

Dans les 3 groupes, l'activité introductive a montré que **les acteurs de l'EEDD connaissent peu les politiques publiques présentées** : difficulté à cerner les différences entre les politiques et schémas en matière d'environnement et de développement durable, leur périmètre et leur échelle d'application. Il y a parfois concurrence entre les différents dispositifs eux-mêmes, des chevauchements, ce qui conduit à un effet « millefeuille » et nuit à la cohérence. Difficile aussi d'identifier les dispositifs qui proposent des financements publics pour l'EEDD.

Les acteurs de l'EEDD ne se sentent pas reconnus comme des partenaires à part entière par les acteurs institutionnels. Or, l'EEDD est un outil de médiation auprès du grand public, sur lequel les acteurs institutionnels devraient s'appuyer.

Le constat est le même dans chacun des ateliers : les acteurs de l'EEDD ont besoin de connaître les politiques publiques en matière d'environnement et de développement durable, et de comprendre les processus administratifs qui les accompagnent.

Pour mettre en cohérence les actions d'EEDD et les politiques publiques, certains freins ont été identifiés dans les groupes :

- Tout d'abord, **la question du temps** : en matière d'EEDD, les aides disponibles ne sont pas durables mais plutôt à court terme, ce qui engendre des actions ponctuelles et des projets « one shot ». Ces actions et projets ne peuvent donc pas accompagner efficacement les politiques publiques qui elles, portent sur des pas de temps différents. Des contrats d'objectifs sur trois ans, sous la forme de conventionnement, permettraient de construire des projets cohérents à plus long terme.
- **La difficulté à créer une collaboration en amont entre les acteurs de l'EEDD et les acteurs institutionnels de façon à co-construire les actions d'accompagnement des politiques publiques.** Idéalement, les actions d'EEDD visant à accompagner des politiques publiques doivent construites en cohérence avec les projets associatifs des associations.
- Autre frein évoqué : la difficulté, pour les acteurs de l'EEDD, d'interpeller les différents dispositifs, tant **il est parfois complexe de se repérer dans les politiques et de comprendre qui fait quoi.** Pourtant, pour plus d'efficacité, l'EEDD doit se décliner dans le cadre de ces politiques publiques. Pour cela, Il est nécessaire que chaque acteur de l'EEDD comprenne comment les différents dispositifs parlent d'éducation.

Les structures porteuses d'EEDD doivent être forces de proposition auprès des collectivités et des partenaires institutionnels et disposer de garanties financières leur permettant de mener à bien leurs actions et leurs projets.

Plusieurs pistes d'actions ont été évoquées, comme l'organisation de rencontres mobilisant les acteurs de politiques publiques et des professionnels de l'EEDD et de l'ESS ; la diversification des formations existantes et leur ouverture à d'autres publics ; l'édition d'un lexique répertoriant schémas et stratégies, documents de planification et contacts pour obtenir des informations.

La mutualisation des actions entre structures a aussi été évoquée pour favoriser les échanges d'expériences et de compétences.

Propositions issues du vote final en lien avec la thématique

(Toutes les propositions sont disponibles p. 46 – Annexe 7)

- | | |
|---------------|---|
| Proposition 1 | Sensibiliser et former les élus et les décideurs sur les problématiques EEDD dont ils ont la charge. |
| Proposition 2 | Améliorer la connaissance et la communication sur les politiques publiques et schémas territoriaux : recenser et répertorier les différentes politiques publiques et dispositifs, les transversalités existantes, leurs échelles d'application, leur périmètre... et réaliser un guide de présentation (historique des différentes politiques publiques, contexte, organismes référents, place de l'EEDD dans les dispositifs). |
| Proposition 4 | Disposer d'une organisation régionale, qui soit une à l'interface entre différents acteurs et menant des actions d'accompagnement. |
| Proposition 7 | Mettre en place une stratégie de communication adaptée selon les cibles (élus, grand public) à l'échelle régionale, qui facilite la visibilité des structures locales et des actions d'EEDD menées en Bourgogne |
| Proposition 8 | Obligation légale d'avoir un volet DD dans tous les projets portés et financés par les collectivités. |

THEME 2 : QUELLE ORGANISATION POUR L'EEDD SUR LES TERRITOIRES ?

Synthèse des discussions en atelier

Les discussions ont été lancées à travers une activité basée sur le jeu de la toile de vie, dont l'objectif était de permettre aux participants d'identifier les liens qui pouvaient s'établir entre eux (échanges d'outils, interventions et animations, expériences, appui, documentation...).

Les participants se sont questionnés sur l'intérêt de travailler ensemble : se connaître, découvrir les activités des uns et des autres, échanger des pratiques... Des nombreuses actions sont menées, mais elles sont peu connues et sont donc peu visibles.

L'échange et la mutualisation permettent de s'enrichir les uns les autres et d'identifier les complémentarités entre acteurs permet de s'entraider davantage. Un réseau permet à ses membres de se connaître mais aussi d'être plus facilement identifiable en dehors de « l'entre soi », notamment par les partenaires et les financeurs. C'est un moyen de gagner en légitimité et reconnaissance face à d'autres acteurs détenant des moyens économiques et marketing importants et pour lesquels la question de la neutralité peut se poser.

Pourquoi travailler ensemble ? Parce que « seuls on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

De nombreuses pistes de travail ont été évoquées, comme la mise en place d'un espace de rencontre pour les décideurs et les acteurs de l'EEDD, et qui assurerait le recensement des moyens et des modalités de fonctionnement (ex : outils, instances, commissions, stratégie de communication, infos sur les dispositifs).

Les participants ont également exprimé l'idée d'un réseau de prestataires d'actions d'EEDD qui permettrait d'être facilement identifiable et faciliterait l'orientation des demandeurs de prestations vers les prestataires. Via cette instance, une stratégie de communication commune, adaptée selon les publics, pourrait être mise en place pour se faire connaître et reconnaître.

La plateforme de mutualisation des ressources développée par Alterre et ses partenaires est un outil facilitant la mutualisation, la valorisation des pratiques et des compétences et la communication des acteurs de l'EEDD. En complément, un accompagnement concret des porteurs de projets peut s'organiser à travers des projets collectifs et des actions communes en matière d'EEDD.

Il est important de s'appuyer sur des relais à différentes échelles du territoire. Pour cela, les Pays peuvent constituer une interface pertinente sur laquelle s'appuyer. 17 Pays maillent le territoire bourguignon. Ils représentent une ressource utile mais qui reste méconnue.

L'idée de créer une instance de qualification des acteurs de l'EEDD pour garantir une qualité, une déontologie des actions qu'ils portent a aussi été évoquée.

Propositions issues du vote final en lien avec la thématique :

- Proposition 3** Créer une plateforme de l'EEDD virtuelle comprenant un catalogue d'actions et de compétences, un annuaire global de tous les intervenants (collectivités, services de l'état, associations), des connaissances thématiques
- Proposition 5** Co-construire et travailler ensemble en mode « projet » sur un projet concret et donner de la visibilité aux projets collectifs pour donner à d'autres l'envie de travailler ensemble
- Proposition 9** Elargir la plateforme pour intégrer les acteurs peu ou mal connus (monde agricole, de l'entreprise...)
- Proposition 10** Structurer et coordonner les acteurs de l'EEDD en réseau

THEME 3 : QUELLES SONT LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES INNOVANTES POUR SENSIBILISER ET EDUQUER TOUS LES CITOYENS TOUT AU LONG DE LA VIE ?

Synthèse des discussions en atelier

Historiquement, les enfants et les jeunes sur le temps scolaire ou extrascolaire, sont les principales cibles de l'EEDD, partant du principe qu'il est nécessaire de former les générations futures.

Aujourd'hui cependant, il est évident que les enjeux environnementaux impliquent des changements de comportements immédiats. L'information, la sensibilisation, la formation et l'EEDD doivent s'adresser au plus grand nombre de citoyens à tous les âges de la vie.

En groupe de travail, plusieurs publics/acteurs, envers lesquels il serait nécessaire de développer des actions d'EEDD ont été évoqués :

- la population active c'est-à-dire ni les jeunes, ni les personnes âgées, mais la tranche d'âge intermédiaire,
- les consommateurs et les producteurs,
- les retraités,
- les élus, les décideurs des communes,
- les populations étrangères (ou assimilées), primo-arrivants / minorités culturelles,
- le milieu carcéral.

Où et comment aller à la rencontre de ces nouveaux publics ?

Les participants ont évoqué l'idée de mener des actions dans les magasins, les supermarchés, les marchés, pour permettre des rencontres entre producteurs et consommateurs.

L'importance d'une EEDD à destination des techniciens, des élus et des décideurs à l'échelle des communes a largement été évoquée, en lien avec la première thématique des ateliers. Pour cela, les participants ont évoqué plusieurs actions, comme inventer des lieux de concertation et de construction de politique territoriales, développer des modules de formation et des démarches impliquant tous les acteurs socio-professionnels...

S'ouvrir à de nouveaux publics, c'est aussi inventer et développer de nouveaux partenariats avec des centres de formation, des syndicats, des comités d'entreprise...

Qui dit élargissement des publics dit démarches pédagogiques à adapter. Historiquement, l'EEDD s'appuie sur les pratiques de l'éducation populaire, qui privilégie des pédagogies actives. L'EEDD a fait siennes des pratiques diversifiées visant à favoriser l'acquisition de connaissance et de compétence à travers l'action et permettant aux apprenants de faire preuve d'un esprit critique nécessaire pour faire des choix éclairés et agir en conscience. Pour atteindre ces objectifs, les approches naturalistes, sensibles, scientifiques, artistiques, ludiques se conjuguent dans les projets et les actions d'EEDD.

En s'ouvrant à de nouveaux publics, l'EEDD se donne comme objectif de favoriser la participation et l'implication citoyenne, en transmettant des savoirs et des compétences qui permettent de prendre part au débat public et renforcent le pouvoir d'agir dans le sens de l'intérêt général.

A ce titre, les acteurs de l'EEDD développent des démarches participatives et collectives et des projets basés sur la concertation, l'implication, le « faire ensemble ». Les participants considèrent que ces démarches sont à développer et à valoriser. On a ainsi beaucoup parlé de projets à mener avec les citoyens, comme une façon de sensibiliser, d'informer, de former et de donner envie d'agir à l'échelle de son territoire. Ces démarches sont aussi un bon moyen pour montrer et expérimenter des solutions pratiques, concrètes et efficaces, ce qui facilite la conduite du changement de comportements.

L'intérêt de favoriser le mélange des cultures a aussi été évoqué: scientifique/humaines ; urbaines/ rurales ; et la nécessité de sortir sur le terrain pour créer ou recréer le lien à la nature a été réaffirmé.

Propositions issues du vote final en lien avec la thématique :

Proposition 6 Développer des approches participatives et co-construire des projets avec les populations locales, ainsi que des animations et des visites de sites participatives.

Créer des sorties pédagogiques participatives sur des lieux emblématiques du DD (supermarchés, usines...).

2.3.1.3 LE TEMPS CONVIVIAL

A l'issue du travail en atelier, un temps convivial a été proposé aux participants, pour leur permettre d'échanger de façon informelle autour d'une dégustation de produits locaux, solidaires et équitables. Ce temps a aussi permis d'organiser le vote sur les propositions issues des ateliers, avant le retour en plénière.



2.3.1.4 CLOTURE DE LA JOURNEE :

► Annonce des résultats du vote - Nadège AUSTIN, directrice d'Alterre Bourgogne

Ordre	Propositions
1	Former les élus et les décideurs (des communes) sur les problématiques EEDD dont ils ont la charge.
2	Améliorer la connaissance des politiques et schémas directeurs. Rédiger un guide de présentation des politiques publiques (historique, contexte, organismes référents, place de l'EEDD). Recenser les politiques publiques avec leur nom, leur transversalités, leur hiérarchisation, leurs caractéristiques, leur échelle au niveau du territoire. Répertorier les différents dispositifs en les articulant entre eux.

3	Créer une plateforme de l'EEDD virtuelle : base de données ; annuaire, connaissances thématiques. Créer un annuaire global de tous les intervenants (collectivités locales, services de l'état, associations...) Réaliser un inventaire des spécificités de chaque acteur. Catalogue d'actions et de compétences des structures EEDD.
4	Disposer d'un organisme régional pilote, interface entre différents acteurs et menant des stratégies d'accompagnement.
5	Co-construire et travailler ensemble en mode « projet » sur un projet concret. Assurer la visibilité des potentiels projets collectifs et favoriser leur développement (plateforme incubatrice de projets collectifs)
6	Développer des animations et des visites de sites participatives. Développer des approches participatives et co-construire des projets avec les populations locales. Créer des sorties pédagogiques participatives sur des lieux emblématiques du DD (supermarchés, usines...).
7	Mettre en place une stratégie de communication adaptée selon les cibles (élus, grand public). Faciliter la visibilité des structures locales pour les publics et les institutions. Structurer une stratégie de communication et d'information EEDD à l'échelle régionale. Communiquer sur les actions déjà entreprises sur la région Bourgogne.
8	Obligation légale d'avoir un volet DD dans tous les projets portés et financés par les collectivités.
9	Elargir la plateforme pour intégrer les acteurs peu ou mal connus (monde agricole, de l'entreprise...)
10	Structurer et coordonner les acteurs en réseau et mettre en place une stratégie (des acteurs de l'EEDD) Mettre en place un réseau de « prestataires » de l'EEDD

→ Toutes les propositions pour les 3 thèmes sont disponibles en annexe 7

► Intervention d'Hugues DOLAT, DREAL Bourgogne

« Au moment de conclure ces premières assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable qui nous réunissent aujourd'hui à Dijon, je voudrais tout d'abord remercier Alterre Bourgogne d'avoir accepté d'en porter le pilotage.

Je voudrais également remercier les structures associatives qui ont organisé les rencontres départementales de l'EEDD en Saône et Loire le 17 octobre et dans la Nièvre le 4 décembre. Ces temps d'échanges, de partage d'expériences et de débat, à Chardonnay et à Nevers ont contribué à nourrir les travaux d'aujourd'hui comme ils contribueront aussi à porter le message bourguignon aux 3^{es} assises nationales à Lyon en mars prochain.

Merci aux intervenants et à vous tous pour votre participation aujourd'hui et surtout votre implication pour un monde plus durable au travers des actions locales que vous proposez jour après jour, en particulier à destination des jeunes.

« Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde de manière à assurer un développement durable et à garantir à chacun un avenir meilleur. » C'est par ces mots extraits de la déclaration de Rio en 1992 que nous sommes tous invités à faire en sorte que l'éducation, la sensibilisation du public et la formation constituent des préalables indispensables à la construction d'un développement

durable à l'échelle globale comme à l'échelle locale.

Vous le savez bien, le développement durable ne peut être mis en pratique s'il ne rencontre pas une société informée et prête à s'engager et à participer aux grandes décisions. Cet engagement nécessite que chacun ait bien conscience des enjeux de la planète et une bonne connaissance des comportements quotidiens à faire évoluer.

Toute société se grandit lorsqu'elle se donne les moyens de transmettre à ses enfants un savoir et lui donne les clés pour comprendre son environnement immédiat et les défis posés au monde. C'est pourquoi les formations et les actions mises en place au sein des écoles comme les actions des associations portant l'EEDD hors les murs de classe vers le grand public permettent précisément d'atteindre cet objectif.

Depuis une génération, l'EEDD continue de jouer ce rôle essentiel à l'école auprès des jeunes générations, à chaque étape de leur vie, depuis la maternelle à l'université. Mais l'EEDD n'est pas un domaine qu'il faudrait cantonner au monde des enfants.

L'EEDD n'est pas refermée sur elle-même mais au contraire s'ouvre très largement, accroche tous les publics, travaille de manière transversale, intégrant toutes les politiques. Les enseignants comme les salariés ou bénévoles des associations ont su sans cesse évoluer et conquérir une place importante dans le débat public.

Durant cette journée, vous avez échangé sur l'articulation entre votre action comme levier pour une société plus sobre et plus vertueuse et les politiques publiques mises en place à cet effet. Peu à peu, en effet, les acteurs de l'EEDD sont davantage associés à la préparation des décisions ou de grands schémas nationaux et régionaux à leur diffusion dans la société. On peut citer par exemple l'élaboration du schéma régional climat air énergie (SRCAE), du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), de l'élaboration de plans locaux d'Agendas 21, de schémas d'aménagement locaux etc....

Poursuivez pleinement sur cette voie de la participation. Sachez que les pouvoirs publics vous attendent et ont besoin de vos compétences et de votre énergie pour rendre plus concrètes encore certaines attentes de la population. La transition énergétique constitue aussi un défi en matière de communication et de conviction et ne se gagnera pas, en Bourgogne pas plus qu'ailleurs, sans les acteurs de l'EEDD.

Le tissu associatif porteur de l'EEDD a les capacités pour agir. L'enquête réalisée par le CPIE de l'Autunois Morvan et qui vous a été présentée ce matin montre que le tissu associatif et notamment celui de l'EEDD révélait une grande diversité : de taille, de moyens, d'histoire, d'objectifs, de stratégies, d'approches, de publics, d'outils et de pratiques pédagogiques, de partenariats, de lieux d'intervention... Cette diversité n'est pas sans fragilités mais elle doit d'abord être regardée comme une richesse. Richesse des savoir-faire, richesse des réponses adaptées apportées aux attentes des familles, des collectivités.

Ces richesses doivent être confortées par la légitimité et le discernement à agir auprès des donneurs d'ordre, des collectivités, par de nouveaux partenariats entre acteurs de l'EEDD mais aussi par la recherche de nouveaux appuis, notamment dans le cadre du mécénat.

Nous avons la chance dans notre région de disposer de nombreux outils tels que le dispositif SFFERE, les centres d'accueil et des lieux privilégiés au service de la transmission des savoirs comme Latitude21, les maisons de l'environnement à Migennes et à Chenôve, le Parc du Morvan, le Centre Eden à Cuisery, le Pavillon du Milieu de la Loire dans la Nièvre, le magazine Bourgogne nature porté par le Conservatoire et la SHNA et bien d'autres exemples encore.

Il me paraît essentiel que de tels lieux, de telles ressources soient davantage connus et valorisés et c'est l'une des ambitions de la DREAL pour cette année 2013. Cette préoccupation est aussi la vôtre, c'est pourquoi nous accueillons avec beaucoup de satisfaction l'idée d'une plateforme de mutualisation des ressources pédagogiques en EEDD développée actuellement par Alterre et ses partenaires.

Cette journée qui va se poursuivre maintenant de manière plus festive doit déboucher sur une forte présence bourguignonne à Lyon aux assises nationales. Elle doit surtout déboucher sur une action mieux formalisée, avec un vivier d'acteurs qui a envie de se connaître et travailler davantage ensemble au travers d'un véritable réseau qui très certainement fait défaut à notre région.

J'ai toute confiance en votre capacité à imaginer, bâtir et faire vivre ce réseau. Je vous remercie.

► **Intervention de Myriam Fritz-Legendre, membre du bureau d'Alterre Bourgogne (représentant le président)**

Bonjour à tous,

A la demande de Jean-Patrick MASSON, Président d'Alterre Bourgogne, qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui, il me revient de clore ces premières assises régionales de l'EEDD, qui ont été, il me semble un succès.

Comme vous le savez, cette journée s'inscrit dans le cadre des 4° assises nationales organisées par le Graine Rhône-Alpes, à Lyon.

Il n'y a pas eu d'assises en Bourgogne lors des précédentes assises nationales, hormis des assises locales dans la Nièvre en 2009, organisée par un collectif d'acteurs motivés par ces questions d'EEDD.

Ces 4° Assises nationales se déroulent à Lyon, tout près de chez nous, et elles sont portées par le Graine Rhône-Alpes, avec qui Alterre Bourgogne a noué des relations de travail à plusieurs reprises, comme par exemple pour la mise en place de la plateforme de mutualisation des ressources en EEDD qui vous été présentée ce matin, ou encore pour l'organisation, en 2009, du séminaire SFFERE consacré à l'évaluation en EEDD. Pour ces raisons, il a semblé à Alterre Bourgogne qu'il était important de ne pas passer à côté de l'organisation d'Assises régionales en Bourgogne.

La Bourgogne compte beaucoup d'acteurs de l'EEDD, qui mènent des projets innovants, des initiatives intéressantes... En matière d'EEDD, la Bourgogne ne manque pas d'idées, ni d'actions ! Vous avez pu vous en rendre compte tout au long de la journée, durant laquelle vous avez produit de nombreuses propositions.

Pour ces premières assises régionales de l'EEDD, un collectif organisateur coordonné par Alterre Bourgogne et constitué de 14 partenaires s'est mobilisé, à la fois pour la phase consultative et pour cette journée régionale.

Vous avez pu le noter, tout au long de la journée, les membres du collectif ont mis à profit leur savoir-faire en matière d'animation, pour vous aider à produire au cours des ateliers, de façon ludique, imaginative et la plus participative possible !

Un grand merci à chacun d'eux pour leur implication tout au long du processus !

Valoriser les initiatives existantes, faire connaître les acteurs, favoriser les échanges, pour renforcer la dynamique EEDD sur notre territoire est une des raisons qui a incité Alterre Bourgogne à coordonner l'organisation de ces premières assises régionales de l'EEDD. La plateforme régionale de mutualisation des ressources pédagogiques en EEDD participera aussi à cet objectif, mais les Assises permettront d'aller plus loin, nous l'espérons.

10 propositions prioritaires ont été retenues parmi toutes celles émises aujourd'hui : elles seront maintenant portées aux Assises nationales, pour que la Bourgogne contribue à la réflexion nationale.

Pour clore cette journée, il me reste à remercier nos partenaires, l'ADEME, la DREAL et le Conseil régional, qui ont accompagné ces premières assises régionales de l'EEDD. Sans eux ; cette journée n'aurait pas eu lieu.

Encore merci au collectif organisateur : cette belle dynamique est le résultat de leur mobilisation et de leur engagement.

Merci aussi à l'équipe d'Alterre Bourgogne qui s'est mise avec efficacité au service de cet événement

Et surtout, merci à vous tous, ici présent pour votre précieuse contribution !

➔ **La synthèse des évaluations des assises régionales est disponible en annexe 8.**

3 LES ASSISES NATIONALES DE L'EEDD

Un temps de rencontre pour ouvrir l'esprit, ouvrir le débat, ouvrir le champ des possibles

3.1 Un peu d'histoire

En 1997, à l'invitation des Québécois, une délégation de 70 Français est partie à Montréal pour participer au 1^{er} Forum francophone de l'éducation à l'environnement, Planet'ERE. Forts de cette expérience, ces derniers ont pris le pari d'organiser la 2^e édition en France. Pour réussir l'aventure, il fallait d'abord mobiliser largement les acteurs français, ce qui a donné naissance au collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD).

En février 2000, les 1^{res} assises nationales de l'éducation à l'environnement étaient organisées par le CFEEDD à Lille. Les 1100 participants d'horizons divers (animateurs, enseignants, élus ou techniciens des collectivités, agents de l'État, chercheurs, représentants des entreprises...) y ont rédigé collectivement le plan national d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement, un document de référence pour les acteurs de l'éducation à l'environnement et qui sera un des principaux inspirateurs des plans régionaux qui verront le jour par la suite.

Les 2^{mes} assises ont eu lieu à Caen en 2009 avec plus de 950 participants. Elles ont suscité une importante mobilisation des acteurs de l'EEDD issus des quatre sphères - Etat, collectivités, société civile et entreprises – et ont donné lieu, en amont, à l'organisation de 65 assises en territoires représentant près de 6000 personnes impliquées. Suite à cette 2^{me} édition, l'espace national de concertation (27 signataires issus de l'Etat, des collectivités, d'associations, de syndicats et d'entreprises et d'acteurs territoriaux organisés) a été créé, 200 recommandations ont été rédigées, l'appel de Caen pour le passage à l'action en faveur de l'EEDD a été lancé.

Quatre ans après Lille, les 3^{mes} assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable se sont déroulées à Lyon du 5 au 7 mars 2013. Elles ont été portées par le FFEEDD et le GRAINE Rhône-Alpes (Réseau Rhône-Alpes pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable).

3.2 L'organisation des assises nationales de l'EEDD

Les organisateurs des 3^{mes} assises nationales de l'EEDD ont choisi de construire collectivement le rassemblement national à Lyon. De très nombreux acteurs issus de différents secteurs se sont impliqués dans l'organisation et la construction du programme, grâce à la concertation et les démarches participatives mises en œuvre par l'organisation.

Un lien permanent entre le niveau local et le niveau national a aussi été assuré, pour que ces 3^{mes} assises nationales répondent au mieux aux attentes de chacun. Plusieurs groupes de travail ont été mis en place, comme par exemple le groupe d'organisateur des assises (GOA) ; le groupe d'organisateur d'assises en territoires (le GOAT) et des groupes de travail thématiques par chantiers (...).

Pour la construction des contenus, les organisateurs se sont appuyés sur les productions des assises en territoires, sur les contributions issues du site internet coopératif des assises nationales et sur les réflexions des différents groupes de travail.

3.3 Déroulement des assises nationales

Mardi 5 mars 2013 :

En matinée : ouverture des 3^{mes} assises nationales de l'EEDD, en présence de Delphine BATHO, ministre de l'écologie.

L'après-midi : grand forum des assises, tables rondes, débats, présentation de ressources, d'outils, d'expériences et présentation des retours des assises territoriales.

Mercredi 6 mars 2013

Ateliers de travail et de production sur les 11 thèmes de chantiers proposés.

En soirée : apéritif, buffet et concert festif

Jeudi 7 mars 2013

En matinée : vote pour retenir 11 propositions prioritaires pour l'EEDD, pour la période 2013-2017, à partir des productions d'ateliers.

« *Rebonds en territoires* » : temps réservé aux acteurs d'un territoire pour s'approprier les propositions produites en ateliers de travail et réfléchir à la déclinaison possible dans les territoires.

L'après-midi : annonce des 11 propositions prioritaires pour le développement de l'EEDD dans les territoires

Conclusion des 3^{mes} assises nationales de l'EEDD

3.3.1 LES OBJECTIFS DES ASSISES

L'objectif fixé pour ces 3^{mes} assises nationales était de fonder collectivement une stratégie de développement de l'EEDD 2013-2017 en intégrant l'EEDD dans les politiques publiques et dans les stratégies des organismes privés et en favorisant le changement individuel et collectif dans les représentations et dans les modes de vies.

Pour fonder cette stratégie, le travail visait à construire puis choisir collectivement 11 propositions prioritaires, qui donneront lieu à des engagements multi-acteurs pour une mise en œuvre dans les territoires.

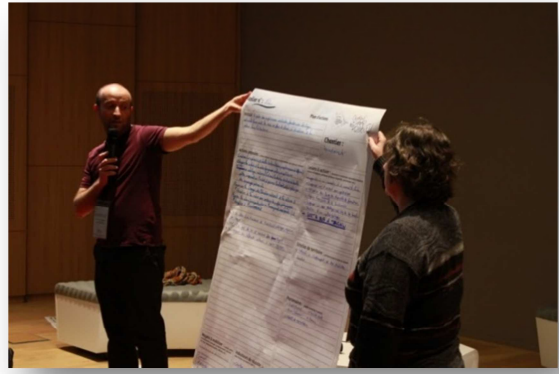
Autre objectif fixé aux assises, celui de définir l'EEDD de façon claire et compréhensible par tous.

Les chantiers des assises nationales de l'EEDD

Onze chantiers thématiques, qui sont le reflet des préoccupations actuelles, ont été choisis pour être traités en ateliers. Ils ont été découpés en 48 sous-ateliers (soit entre 4 et 5 ateliers par chantier thématique). L'objectif du temps de travail en ateliers était de construire des propositions concrètes, sous forme de plans d'actions et d'argumentaires. Une proposition a été produite par atelier, aboutissant à un total de 48 propositions. Ces 48 propositions ont été soumises au vote pour n'en retenir qu'une prioritaire par chantier thématique, et aboutir ainsi à 11 propositions phares pour le développement de l'EEDD en France.

Les 11 chantiers étaient les suivants :

- Chantiers de la transition écologique : eau, climat et énergie, biodiversité, santé-environnement, villes et territoires durables, alimentation, consommation et production responsables
- Chantiers de la mobilisation collective : place aux jeunes, tous acteurs
- Chantiers de la capacité à agir : gouvernance, valeurs et éthique



Les 11 propositions prioritaires issues des assises nationales

Eau : un plan d'actions pour faire comprendre le lien entre nos actes individuels et leurs conséquences globales sur la ressource en eau, sur l'environnement et sur la santé, en s'appuyant sur la notion de bien commun.

Climat et énergie : un argumentaire pour intégrer un volet éducatif dans les politiques territoriales en vue de la transition énergétique.

Biodiversité : un plan d'actions pour contribuer à la sensibilisation et la formation des acteurs de l'aménagement du territoire pour faire progresser leur culture commune

Santé et environnement : un plan d'actions pour favoriser l'implication citoyenne dans l'aménagement du territoire à travers des démarches éducatives.

Alimentation : un plan d'actions pour accompagner les changements de modes de vie et pratiques agricoles dans une perspective de développement durable.

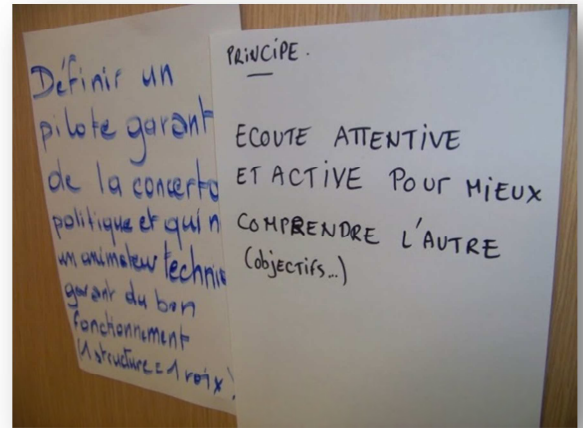
Consommations et productions durables : un plan d'actions pour accompagner les changements de comportement pour une consommation responsable, dans la durée, au plus proche des personnes et de leur quotidien.

Place aux jeunes : construire avec les jeunes un plan d'actions pour faciliter leur participation aux démarches de développement durable.

Tous acteurs : un argumentaire pour intégrer le développement durable dans les formations professionnelles et continues pour permettre à chacun de travailler autrement par l'adoption des principes du développement durable dans les métiers et les structures employeuses.

Gouvernance : un argumentaire pour la reconnaissance de l'intérêt général de l'EEDD dans les territoires pour consolider les partenariats entre secteur associatif et pouvoirs publics.

Valeurs et éthique : un texte de positionnement sur l'éthique de l'EEDD entre le temps long de l'éducation au choix et l'urgence du changement de comportement.



3.3.2 LE REBOND EN TERRITOIRE

L'objectif du *rebond en territoire* était de créer du lien entre les propositions émises au niveau national et celles issues du travail dans les territoires.

Pour la Bourgogne, le choix a été fait de répartir des 10 propositions régionales, d'échanger en groupe de travail à partir de ces 10 propositions, en tenant compte de ce qui avait été entendu dans les différents chantiers. 24 Bourguignons ont participé au rebond en territoires. Un tour de table a mis en évidence la diversité des personnes présentes et notamment la participation d'acteurs qui n'étaient pas présents lors des assises régionales.

Les participants ont été répartis en deux groupes. Le 1^{er} groupe a été animé par Marion BERTIN-SIHR de l'ODCE 58, le 2^{me} par Christine COUDURIER d'Alterre Bourgogne. (Cf. liste des participants, annexe 9)

3.3.2.1 ECHANGES DU 1^{ER} GROUPE

Ce groupe, animé par Marion BERTIN-SIHR de l'ODCE 58, était constitué d'acteurs bourguignons qui se connaissaient peu. Au-delà du travail sur les 10 propositions régionales, ce groupe a aussi beaucoup échangé sur des thèmes importants pour la dynamique bourguignonne.

- **Proposition régionale 3 :** *Créer une plateforme virtuelle de l'EEDD comprenant un catalogue d'actions et de compétences, un annuaire global de tous les intervenants (collectivités, services de l'état, associations), des connaissances thématiques.*

Le besoin de s'approprier la plateforme régionale de mutualisation des ressources en EEDD développée par Alterre Bourgogne a été souligné. Le besoin d'un référentiel ou d'un annuaire des acteurs a notamment été souligné.

- **Proposition régionale 7 :** *Mettre en place une stratégie de communication adaptée selon les cibles (élus, grand public) à l'échelle régionale, qui facilite la visibilité des structures locales et des actions d'EEDD menées en Bourgogne.*

Les structures, et plus encore les petites structures, ont besoin de se connaître et d'être reconnues et cela passe par une communication efficace et ciblée. Cette communication peut s'appuyer sur la plateforme régionale.

- **Proposition régionale 1 :** *Sensibiliser et former les élus et les décideurs sur les problématiques EEDD dont ils ont la charge.*

Les participants s'accordent sur le fait qu'il est nécessaire de former les décideurs et les élus. Cependant, c'est un public qu'il est difficile de mobiliser sur la formation. Il vaut mieux donc parler de sensibilisation.

Un manque de dialogue entre les différents échelons (niveau régional, conseils généraux, agglos, communautés de communes, Pays...) se fait ressentir. Il faut donc créer des espaces de rencontres avec et entre élus.

Pour les élus et les décideurs, des formules de type séminaires ou voyages « d'études » sont plus porteuses. Par exemple, le Conseil général de l'Ain a organisé un voyage de deux jours pour aller rencontrer le Conseil général du Nord-Pas de Calais, sur le thème de la reconversion économique liée au développement durable en réponse à la désindustrialisation : 15 élus et directeurs se sont déplacés à cette occasion. Ce voyage a eu des effets bénéfiques, par exemple sur les prises de décision : le Conseil général de l'Ain a développé à la suite de ce voyage, des marchés publics à appel d'offre écoconditionnés.

Il faut aussi sensibiliser les élus de façon indirecte, en les faisant participer à des démarches, des actions menées par les structures, ce qui revient à faire de l'EEDD. Proposer et mettre à disposition des outils adaptés aux élus, c'est aussi une façon de les former. Ils peuvent notamment être intéressés par les outils et les méthodes participatives.

- Proposition régionale 10 : *Structurer et coordonner les acteurs de l'EEDD en réseau.*

Le réseau constitue un moyen de décroïsonner, de s'enrichir mutuellement. Cette question du réseau est à la fois perçue comme très intéressante mais aussi complexe.

Il existe un réel besoin de créer du lien entre chercheurs et acteurs de l'EEDD. Mais si ces derniers sont demandeurs, les chercheurs, eux, n'en ont encore pas exprimé le souhait.

Attention aux démarches participatives ponctuelles (comme les Assises régionales par exemple) qui au-delà desquelles la mobilisation ne dure pas forcément. Avant chaque action, il faut faire vrai diagnostic pour identifier les forces en présence, nos compétences, nos manques, ce qui aide à envisager une suite.

- Réflexions complémentaires sur les métiers de l'EEDD

Il est encore difficile pour les acteurs de l'EEDD d'être reconnus, car il y a une méconnaissance des métiers, ainsi qu'une évolution très rapide et très importante dans ce domaine : on demande aux éducateurs et animateurs d'être experts en tout. Pour exercer ce métier, il est donc nécessaire de développer de nombreuses compétences (veille écologique, diagnostic, réunions d'élus, animation en direct, auprès de différents publics) et pourtant la question de la légitimité se pose toujours.

Pour faciliter le travail de chacun, il faut apprendre à travailler ensemble, à mutualiser : « à plusieurs, on est plus forts ».

3.3.2.2 ECHANGES DU 2^{ME} GROUPE

Ce groupe, animé par Christine COUDURIER d'Alterre Bourgogne, était constitué d'acteurs qui se connaissaient bien et qui travaillent ensemble (notamment lors des assises régionales). Les participants sont donc repartis des propositions régionales pour les décliner en actions opérationnelles.

- Proposition régionale 1 : *Sensibiliser et former les élus et les décideurs sur les problématiques EEDD dont ils ont la charge.*

Cette action peut se concrétiser à travers la création d'espaces de concertation permettant qu'élus, décideurs et acteurs se rencontrent et échangent.

Les rencontres entre acteurs de l'EEDD et élus, décideurs peuvent aussi se faire à l'occasion de journées de formation et de rencontres. Par exemple, le forum de l'eau organisé par le CPIE Pays de Bourgogne est un lieu de rencontre et de concertation.

Ces temps et lieux existent donc déjà. Il faut maintenant que les acteurs puissent les « investir » et essayent d'y inclure l'EEDD. Aux acteurs de l'EEDD donc d'identifier ces temps et ces lieux et de se mobiliser pour y participer. Cela pourrait être facilité par un recensement de l'existant, qui devra prendre en compte les attentes des élus et décideurs.

Sur ces événements, un stand « collectif EEDD » pourrait être installé pour faire connaître l'EEDD et montrer qu'il s'agit d'un levier pour l'accompagnement et la mise en œuvre des politiques. Techniquement, pour être sûr que les élus et décideurs participent à ces actions, le format forum est le plus adapté.

Parmi les contacts qui peuvent s'avérer intéressants à rencontrer, ont été cités l'Association des maires de France et l'Association des régions de France.

- Proposition régionale 2 : *Améliorer la connaissance et la communication sur les politiques publiques et schémas territoriaux : recenser et répertorier les différentes politiques publiques et les dispositifs, les transversalités existantes, leurs échelles d'application, leur périmètre... et réaliser un guide de présentation (historique des différentes politiques publiques, contexte, organismes référents, place de l'EEDD dans les dispositifs).*

Pour les participants, ce thème est un chantier prioritaire. Les premières actions à mener sont de créer un guide présentant les politiques publiques et leur volet EEDD et de mettre en place une formation sur les politiques publiques et leurs liens possibles avec l'EEDD à l'attention des acteurs de l'EEDD. Une telle formation pourra être proposée dans le cadre de Plani'SFFERE, le plan partenarial de formation du SFFERE.

- Proposition régionale 3 : *Créer une plateforme virtuelle de l'EEDD comprenant un catalogue d'actions et de compétences, un annuaire global de tous les intervenants (collectivités, services de l'état, associations), des connaissances thématiques.*

Cet outil constitue un enjeu fort pour la Bourgogne. Dans la mesure du possible, la plateforme doit prendre en compte les remarques qui ont été formulées lors des assises régionales de l'EEDD, notamment d'intégrer les acteurs peu ou mal connus (monde agricole, de l'entreprise...).

Pour accompagner la plateforme, l'idée a été évoquée de mettre en place des groupes thématiques pour alimenter la plateforme en contenus thématiques et des « référents départementaux » qui pourraient jouer le rôle de relais pour faire connaître, inciter et aider les acteurs locaux à alimenter la plateforme.

- Proposition régionale 4 : *Disposer d'un organisme régional pilote, interface entre différents acteurs et menant des stratégies d'accompagnement.*

Le groupe de travail a évoqué la question du réseau, et notamment l'idée d'être accompagné pour réfléchir à la façon de le développer.

- Proposition régionale 5 : *Co-construire et travailler ensemble en mode « projet » sur un projet concret et donner de la visibilité aux projets collectifs pour donner à d'autres l'envie de travailler ensemble.*

Le groupe a évoqué l'idée d'un projet collectif autour d'un thème porteur et partagé tel que la question du jardin. Le collectif a aussi évoqué l'intérêt de s'impliquer davantage dans les contenus de la plateforme notamment en contribuant à la rédaction de certaines pages thématiques (une page portant sur le jardin pourrait être réalisée collectivement).

Cette proposition fait écho à la proposition 3, le groupe ayant suggéré que la plateforme recense et valorise des projets élaborés collectivement. Elle fait aussi écho à la proposition 10, car le travail collectif sur un projet est une bonne amorce pour voir émerger un réseau d'acteurs de l'EEDD.

- Proposition régionale 6 : *Développer des animations et des visites participatives de sites, développer des approches pédagogiques participatives et co-construites avec les populations locales.*

Le groupe a exprimé le besoin de disposer de formation sur la conduite de démarches participatives. Il a aussi évoqué l'idée de mener des actions participatives et collectives entre acteurs de l'EEDD, pour se former « en faisant ».

- Proposition régionale 7 : *Mettre en place une stratégie de communication adaptée selon les cibles (élus, grand public) à l'échelle régionale, qui facilite la visibilité des structures locales et des actions d'EEDD menées en Bourgogne.*

Le temps a manqué pour les échanges. Le groupe a suggéré que cette proposition soit mise en lien avec la proposition 10 qui porte sur la question du réseau. Tous les acteurs s'accordent sur le fait qu'en Bourgogne, il manque un outil, de type schéma régional ou plan d'objectifs pour l'EEDD.

Mettre en place une réflexion associant les divers acteurs bourguignons de l'EEDD intéressés pourrait constituer un travail collectif et participatif intéressant à mener dans la continuité des assises régionales de l'EEDD.



3.4 Conclusion

Les 3^{mes} assises nationales de l'EEDD ont rassemblé 1200 participants venus de toute la France mais aussi d'Europe, avec la tenue, le lundi 4 mars de la première journée européenne de l'EEDD, en préambule aux assises nationales. L'évènement a été précédé de 95 assises territoriales qui ont mobilisé quelque 6000 participants.

Educateurs à l'environnement, animateurs des champs du sport, de l'éducation populaire, de la santé, de la solidarité internationale, de la coopération, de la culture, acteurs de l'économie sociale et solidaire, du commerce équitable, du tourisme, élus, agents des collectivités, et de services de l'état, salariés et dirigeants d'entreprises, représentants de syndicats (...) se sont retrouvés pour travailler ensemble autour d'un objectif commun : faire avancer l'EEDD.

Ces trois jours ont été l'occasion de rappeler et de réaffirmer qu'il n'y aura pas de transition écologique, économique et sociale sans EEDD. La sensibilisation, l'information, la formation, l'éducation et la participation citoyenne doivent être impérativement mobilisées pour impliquer les personnes dans l'action, dans des projets communs, à tous les âges de la vie.

Les acteurs présents ont montré, tout au long du processus, la richesse des actions qu'ils mènent, l'inventivité des ressources qu'ils créent, les méthodes pédagogiques innovantes qu'ils déploient et leur envie d'agir collectivement pour l'EEDD.

La phase de *rebond en territoire* a constitué une étape essentielle du processus, en permettant à chaque acteur présent au rassemblement national d'envisager la mise en œuvre d'actions localement dans la continuité du travail engagé pour ces 3^{mes} assises.

4 ANNEXES

Annexe 1 : Le collectif organisateur des assises de l'EEDD en Bourgogne



ACADEME DE DIJON

Sandrine Esquirol-Paquerot - Collège Malraux, Dijon

sandrine.esquirolpaquerot@yahoo.fr

Brigitte Guegan - Lycée Jules Renard, Nevers - guegan@ac-dijon.fr

Christine Bobin - Collège Saint-Exupéry, Montceau-les-Mines -

christine.bobin1@aliceadsl.fr

Danièle Louis - Lycée Louis Davier, Joigny - dglouis@sfr.fr



ARBORESCENCE

Cyril Casanova - arborecsence@naturedanstaville.net



BOURGOGNE ENERGIES RENOUVELABLES

Delphine Miroy - delphine.miroy@ber.asso.fr



CENTRE EDEN

Céline Muller – c.muller@cg71.fr



COLLECTIF REGIONAL DES ASSOCIATIONS JEUNESSES ET EDUCATION POPULAIRE

Myriam Fritz-Legendre - myriam.fritz-legendre@cemeabourgogne.org



COLLECTIF LOCAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE NEVERS

Dominig Bourbao - dominig.bourbao@ville-nevers.fr



CPIE PAYS DE BOURGOGNE

Jean-Michel Blondeau - jm.blondeau@cpie-pays-de-bourgogne.com



DRAAF

Fabien Chalumeau - fabien.chalumeau@educagri.fr



ISFEC

Brigitte Landrier, Sens - brigitte.landrier-gueret@wanadoo.fr



LATITUDE 21
Sébastien Appert - latitude21@latitude21.fr



MUSEUM – MAISON DE L'EAU D'AUXERRE
Sophie Rajaofera et Philippe Tabuteau - museum.mairie@auxerre.com



PIROUETTE CACAhuETE
Cécile Artale – c.artale@pirouette-cacahuete.net



ODCE NIEVRE
Marion Bertin Sihr - ad58@occe.coop



TUSSILIIQ
Lawrence Guillaume - lawrence.guillaume@tussiliiq.com



ALTERRE BOURGOGNE
Fabienne Lapiche-Jaouen - f.lapiche-jaouen@alterre-bourgogne.org
Christine Coudurier - c.coudurier@alterre-bourgogne.org

Les partenaires financeurs :



Avec le soutien du groupe d'organisation des assises nationales : Graine Rhône-Alpes et CFEEDD



Annexe 2 :

Participants au Forum de l'EEDD 71 - Chardonnay, 17 octobre 2012

NOM	Prénom	Structure
BERGER	Hélène	Ferme de La Marlière
BRUNEAU	Françoise	Association Terre de possibles
MENELOT	Hervé	Conservatoire d'espaces naturels bourguignons
ALLIER	Patrick	Ressourcerie Tournus
BARDEY	Elodie	EPTB Saône Doubs [Maison de l'eau]
BELBOUKHARI	Karim	Ateliers nomades (Les)
BLONDEAU	Jean-Michel	CPIE Pays de Bourgogne
BOBIN	Christine	Collège Saint Exupéry
BONICHON	Pascal	Galerie européenne du bois et de la forêt
BOURDON	Christiane	Jardins des abeilles
CENSIER	Claude	Académie de Dijon
CLOS	Jonathan	Ecole de Viré
COMBIER	Maryvonne	Musée départemental de la préhistoire
CORBET	Jacques	DREAL Bourgogne
COUDURIER	Christine	Alterre Bourgogne
COUPAT	Maurice	Ville de Chalon-sur-Saône
DEKEYSER	Laurent	
DELARA	Nathalie	Lycée horticole de Tournus
DELERUE	Amélie	CPIE Pays de Bourgogne
DEPIENNE	Aude	Parc naturel régional du Morvan
DUVAL	Jérôme	LE CROUX - Association morvandelle du Croux
FOREST	Cécile	Conservatoire d'espaces naturels bourguignons
GAILLARD	Xavier	Centre EDEN
GOYET	Brigitte	Ferme des Maziers - Accueil paysan
GUILLAUME	Lawrence	Association Tussiliq
GUILLEMET	Jérôme	
GUILLEMIN	Francine	SIVOM du Louhannais
HEBRARD	Fabienne	DREAL Bourgogne
JOSSERAND	Hervé	Anecdotes balades
LEFEUVE	Patrick	Centre EDEN
LHUILIER	Laurence	Collège Bréart Mâcon
LOUREIRO	Alexandra	Observa'Loire
LOUVETON	Yves-Marie	Ecomusée de la Bresse Bourguignonne
MALAISE	Laure	Ville de St Marcel
MEYER	Julie	EPTB Saône Doubs [Maison de l'eau]

MORELE	Sandrine	Centre EDEN
MULLER	Céline	Centre EDEN
NOEL	Alexandra	Agglomération du Grand Chalon - Service Environnement
PALHARES	Carole	
PARIZOT	Anne	SIRTOM Chagny
PLATRE	Christophe	EEDF (Eclaireuses et éclaireurs de France)
POINGT	Nathalie	PEP 71
PRAT	Camille	Réseau découverte à la ferme - Accueil paysan Bourgogne
REVILLON	Alexis	Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire – AOMSL
RICHARD	Isabelle	ACRO'BATH
RIEUTORD	Isabelle	Agglomération du Grand Chalon - Service environnement
RIONDY	Anaïs	PEP 71
ROBERT	Yves	Culture nature 71 - association
ROCHET	Corinne	Ville de St Marcel
RODET	Didier	FRANCAS Saône-et-Loire
ROTUREAU	Gaëlle	Morvan découverte
ROUSSEL	Andréa	Gîte d'étape les p'tits Loups
SIRUGUE	Daniel	Parc naturel régional du Morvan
SLUSARCZYK	Pauline	Mairie de Rully
SOUCILLE	Michelle	Galerie européenne du bois et de la forêt
TEXIER	Luc	ONCFS - Service départemental de Saône-et-Loire

Annexe 3 :

Participants à la journée CIRCAETE – Vilotte Saint Seine, 4 décembre 2012

NOM	Prénom	Structure
BONY	Valène	Communauté de communes du Pays de Saint-Seine-l'Abbaye
COUDURIER	Christine	Alterre Bourgogne
GRE-MORELE	Sandrine	Centre EDEN
GUILLAUME	Lawrence	TUSSILIQ
JOLIVET	Sophie	Muséum d'histoire naturelle Dijon - Jardins des sciences
LEFEVRE	Aurélie	
LEGROS-HEMELSDAEL	Odile	Jardiniers de France
LURIER	Clélia	TUSSILIQ
MICHAUD	Céline	Communauté de communes du Pays de Saint-Seine-l'Abbaye
MIROY	Delphine	Bourgogne énergies renouvelables
MULLER	Céline	Centre EDEN
ROGER	Bruno	Association Quetzal

Annexe 4 :

Participants aux assises nivernaises de l'environnement – Nevers, 14 décembre 2012

NOM	Prénom	Structure
BARBERIO	Mme	Collège Henri Wallon de Varennes Vauzelles
BARRE	Adeline	FOL 58
BERTIN SIHR	Marion	ODCE Nièvre
BILLAUD	Virginie	Collège Achille Millien de Prémery
BOURBAO	Dominig	Directrice CLDD Nevers
CHAPALAIN	Annie	SOBA Nature Nièvre
CHERITEL	Jean-François	Collège Henri Clément Donzy
CORBET	Jacques	DREAL Bourgogne
COUDURIER	Christine	Alterre Bourgogne
FAVROT	Alain	SOBA Nature Nièvre
FOLLAIN	Esther	CLDD Nevers
GITTON	Lydie	Médioc sciences environnement
GRANATO	Laura	Maison de l'environnement entre Loire et Allier (MELA)
GUEGAN	Brigitte	Education nationale - EEDD 58 - lycée Jules Renard de Nevers
GUY	Lionel	Communauté d'agglomérations de Nevers
JOLLET DION	Marie-France	Centre social Vertpré Nevers
LAURENT	Guy	Union DDEN 58
LINARES	Diana	CLDD Nevers
MALCOIFFE	Jean-Paul	CLDD Nevers
MARTIN	Christiane	Collège Victor Hugo de Nevers
MOULIN	Pascale	ADATER
PAVAT	Valérie	ODCE Nièvre
PIERRE	Catherine	Collège Victor Hugo de Nevers
PINAULT	Nathalie	Conseil Général de la Nièvre
PINSARD	Nathalie	IUFM
PIQUEREAU	Tiphanie	Centre social Vertpré Nevers
ROCHE	Guy	ADATER
SEMET	Félix	CRESS Bourgogne
THEMIOT	Philippe	Inspection Académique Nevers
VOISINE	Muriel	Service de l'eau Conseil général de la Nièvre
YVEN	Anita	Collège Victor Hugo de Nevers

Annexe 5 :

Participants aux assises régionales de l'EEDD – Dijon, 30 janvier 2013

NOM	Prénom	Structure
ACHARD	François	DAFPIC
APPERT	Sébastien	Latitude21 - Maison de l'architecture et de l'environnement du Grand Dijon
ARTALE	Cécile	Pirouette Cacahuète
BAILLY	Sylvette	Artisans du Monde
BANBOSQUET	Carole	MDEF
BARTHOLLET	Marina	Pays Auxois Morvan Côte d'Orien (syndicat mixte)
BAY	Karine	DAFPIC
BEAUMIER	Pierre	EQUI'MAX
BEAUXIS-AUSSALET	Julie	GIP FCIP de Bourgogne
BEGUINOT	Jean	Société d'histoire naturelle du Creusot
BELLEVRAT	Rolland	Office public aménagement construction Saône-et-Loire
BENDAHMANE	Zohra	Foyer de jeunes travailleurs du Creusot
BERNEZ	Philippe	Fédération des stations vertes
BERNIER	Adeline	Conseil régional de Bourgogne
BERTIN SIHR	Marion	ODCE de la Nièvre
BERTRAND	Gilles	CCSTI de Bourgogne
BIGNAND	Louis	Terre de liens Bourgogne Franche-Comté
BIRARD	Chantal	APERL (Association pour la production d'énergies renouvelables locales)
BLARD	Sophie	CROS BOURGOGNE
BLONDEAU	Jean Michel	CPIE Pays de Bourgogne
BOBIN	Christine	Collège Antoine de Saint-Exupéry de Montceau-les-Mines
BONIAU	Henri	Galerie européenne de la forêt et du bois
BONY	Valène	Communauté de communes de Saint-Seine l'Abbaye
BORNECK	Amandine	Université de Bourgogne
BOUILLIN	Emmanuel	SEMAAD - Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise
BOURNIGAULT	Agnès	Institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes
CACCIVIO	Alexandra	Journal du centre-Yonne républicaine-Bien public
CAILLOT	Damien	Bourgogne énergies renouvelables
CASANOVA	Cyril	Association Arborescence
CENSIER	Claude	Académie Dijon
CHALUMEAU	Fabien	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
CHANTECLAIR	Guy	GRETA
CINQUIN	Odile	Artisans du Monde

CLEMENCET	Pacôme	Association des jardins familiaux
CLUZEL	Francis	Conseil général de la Nièvre
COFFARD	Joël	CDOS 21
CORBET	Jacques	DREAL Bourgogne
CORDIER-RICHARD	Claude	Etablissement régional d'enseignement adapté de Beaune
COUBARD	Olivier	URPEP Bourgogne
COULOMB	Christine	Le Jardin des merlettes
COULON	Mickaël	CRESS Bourgogne
COUPAT	Maurice	Ville de Chalon-sur-Saône
COUSSY	Roger	Association ECTI
DAVID	Michel	SIRTOM de la région de Chagny
DEILLER	Thierry	Association Relais-Planète-Solidaire/FRUIMALIN
DELAHAYE	Marie	Rectorat de l'Académie de Dijon
DELERUE	Amélie	CPIE Pays de Bourgogne
DESBROSSES	Régis	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale
DODET	Marie-Françoise	Ville de Dijon
DOS SANTOS	Victor	Espace Saint EX - Foyer des Jeunes Travailleurs
DUBOIS	Franck	Maison des sciences de l'homme
DURAND	Ludivine	Etablissement Public Territorial du Bassin Saône & Doubs
DUVAL	Jérôme	Association morvandelle du Croux
FAUVEL	Mikaël	Association Empreintes
FOLLIS	Martine	Morvan Découverte
FOREST	Cécile	Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
FOUGERON	Agnès	Jardin des sciences
FRITZ-LEGENDRE	Myriam	CEMEA de Bourgogne
GAMBU	Isabelle	PRODEC
GANDELIN	Arnaud	Centre EDEN
GAUTHIER	Roland	URAF Bourgogne
GAY	Aurore	Association par Nature
GEUTIN	Odile	Latitude 21 - Maison de l'architecture et de l'environnement du grand Dijon
GHARBI	Arnaud	Particulier
GINDRE	Jean-Claude	Particulier
GIRAUD	Véronique	Communauté de communes du canton de Pontailier-sur-Saône
GISLOT	Alain	Arcade - Atelier de Recherche en Création Artistique et en Design
GOURIE	Dominique	Ecole maternelle et primaire privée Alix Providence - groupe Colysée
GUEGAN	Brigitte	Lycée Jules Renard de Nevers
GUENARD	Max	Collège Bibracte de Château-Chinon

GUILLAUME	Lawrence	TUSSILIQ
GUYETANT	Robert	
GUYON	Alexandra	Lycée Clos Maire
HEBRARD	Fabienne	DREAL Bourgogne
JANIK	Cécile	Morvan découverte
JOLIVET	Sophie	Jardin des sciences
KORNPROBST	Elisabeth	la Nouvelle économe fraternelle (NEF)
KUBIAK	Benoît	Ville de Quetigny
LAHAIE	David	Greenpeace
LALLEMAND	Johann	Jardin des sciences
LANDRIER-GUERET	Brigitte	Collège Saint-Etienne
LAPREE	Guillaume	AREHR - Maison du patrimoine
LAQUIT	Lucien	Morvan en transition
LARUE	Dominique	CPIE Pays de Bourgogne
LAURENT	François	Association les Tuileries de l'Auxois
LE FOLL	Typhaine	Communauté urbaine Creusot Montceau
LECLERCQ	Bernard	Forestiers du Monde
LEFEUVE	Patrick	Centre EDEN
LEFEVRE	Aurélie	particulier
LEGER	Benjamin	Bourgogne Coopération
LENOIR	Marion	Musée-Site Buffon
LERIQUE	Florian	Particulier
LESEIGNEUR	André	Equi'Max
LEVY	Jessica	Conseil général de l'Ain
LIEGEOIS	Fanny	Particulier
LOICHOT	Gérard	La ronde du pays d'Auxois
LOUIS	Danièle	Lycée Louis Davier de Joigny
LURIER	Clélia	TUSSILIQ
MAGNIEZ	Sophie	CCSTI de Bourgogne
MARIOTTI	Claire-Anaïs	Pays Auxois Morvan Côte d'Orien (syndicat mixte)
MARQUET	Stéphanie	Alterre Bourgogne
MARTIN	Alice	Vielle au Grain
MARTINI	Chiara	Bibracte EPCC
MATHIOT	Maud	Ville de Dijon
MATHIS	Pierre	EPLEFPA Quetigny Plombières lès Dijon
MELLET	Violaine	L'esprit du lieu
MEYER	Julie	Etablissement Public Territorial du Bassin Saône & Doubs
MIKOLAJCZAK	Sylvie	Conseil général de Côte d'Or
MINOTTE	Méderic	Ministère Agriculture - Agrosup

MIROY	Delphine	Bourgogne énergies renouvelables
MOREL	Franck	Conseil régional de Bourgogne
MOROT-GAUDRY	Chantal	Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
MOUGEL	Philippe	Université de Bourgogne
MULLER	Céline	Centre EDEN
NEVEU	Laurianne	Individuel
NODIN	Jacques	ENVIE DIJON
NOEL	Alexandra	Communauté d'agglomération Chalon - Val de Bourgogne
NOURRIN	Emilie	Communauté d'agglomération du grand Dijon
OBELLIANNE	Claire	Cercle laïque Dijonnais
PAGES	Patrick	Maison familiale rurale du Clunisois
PASDELOUP	Jean Philippe	ACTIVE
PIGLER	Agnès	Rectorat de l'Académie de Dijon
RAISSOUNI	Bachir	Alliance Française de Bourgogne
RENARD	Jean-Yves	Association Spéléologique de Côte d'Or
RODIER	Estelle	SIRTOM de la région de Chagny
ROUSSEAU	Sophie	La Salamandre des p'tits loups
ROUSSEL	Andréa	Gîte d'étape Les P'tits Loups
SABARD	Brigitte	Sabard Brigitte Consultante
SALLET	Irène	Individuel
SFEIR	Martine	ADEME Bourgogne
SIRUGUE	Daniel	Société d'Histoire Naturelle d'Autun
TARDIVON	Jean Christophe	Equi'Max
THOMAS	Marie	Conseil régional de Bourgogne
TRIOUX	Aurélien	Alterre Bourgogne
TRIVIER	Valérie	Alterre Bourgogne
VEILLE	Christian	Eco Magny
VERGNES	Régis	UFC-Que Choisir de Côte d'Or
VERNHET	Emmanuelle	Association Empreintes
VOIRIN	Marie-Josée	Association des jardins familiaux
WASZAK	Serge	CCSTI de Bourgogne
YGAUNIN	Bruno	Préfecture de la Côte d'Or

Annexe 6 :

L'organisation de la journée régionale

Elles et ils ont animé les groupes de travail :

Jean-Michel BLONDEAU (CPIE Pays de Bourgogne) ; Delphine MIROY (Bourgogne énergies renouvelables) ; Céline MULLER (Centre Eden) ; Sébastien APPERT (Latitude 21) ; Lawrence GUILLAUME (Tussilliq) et Cécile ARTALE (Pirouette Cacahuète).

Elles et ils ont pris des notes en groupe de travail en vue de la synthèse :

Fabienne HEBRARD, DREAL Bourgogne ; Valérie TRIVIER, Alterre Bourgogne ; Brigitte GUEGAN, Lycée Jules Renard de Nevers et Académie de Dijon ; Clélia LURIER, Tussilliq ; Marion BERTIN-SIHR, ODCE 58 ; Stéphanie MARQUET, Alterre Bourgogne.

Elles et ils ont apportés leurs témoignages pendant les temps de travail :

Julie MEYER - EPTB Saône Doubs ; Marina BARTHOLLET, Pays de l'Auxois ; Alexandra NOËL, Grand Chalons ; Cyril CASANOVA, Arborescence ; Cécile FOREST, Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne ; Emilie NOURRIN, Grand Dijon.

Elles ont fait la synthèse des propositions issues des groupes de travail pour préparer la phase de vote :

Christine BOBIN, Collège Saint-Exupéry de Montceau les Mines et Académie de Dijon ; Nadège AUSTIN, Alterre Bourgogne

Elles et ils se sont chargés de la logistique de la journée :

Aurélie BERBEY, Elisabeth LOUIS, Fabienne LAPICHE-JAOUEN, Jean-Philippe HARAND, Aurélien TRIOUX, Christine COUDURIER – Alterre Bourgogne

Annexe 7 :

Toutes les propositions issues de la journée régionale (3 propositions par thème et par groupe de travail)

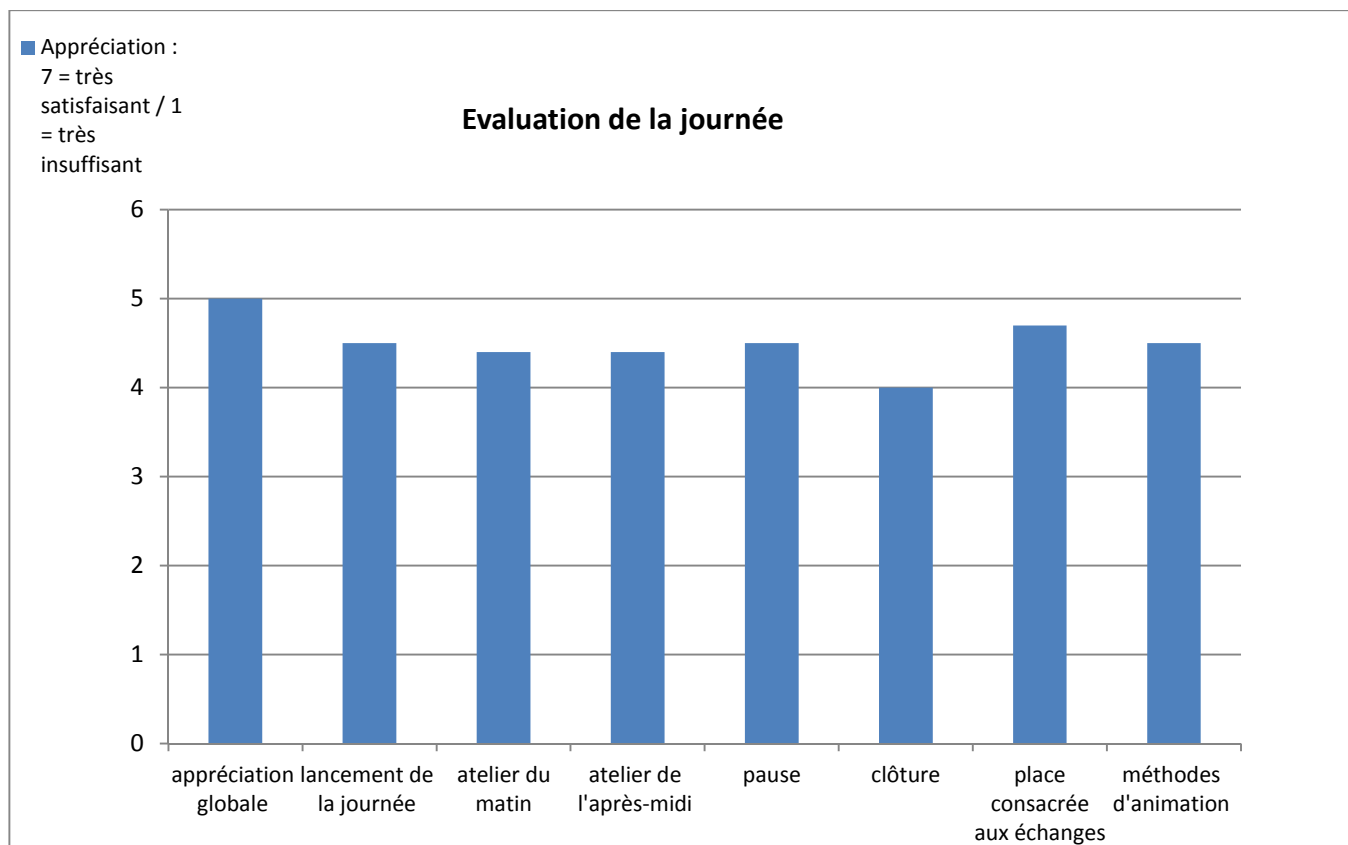
Thématique 1	Programmer des rencontres élus/décideurs/éducateurs.
	Créer des instances locales permettant la concertation et l'appui au territoire dans la mise en œuvre des grands schémas directeurs regroupant différents publics (acteurs EEDD, décideurs, techniciens, aménageurs, usagers, citoyens...).
	Garantir une qualité de prestation à travers un label (?)
	Ecrire un schéma régional de l'EEDD en Bourgogne.
	Développer des contrats pluriannuels et contrats d'objectifs (au-delà de 3 ans). Définir un plan à 10 ans permettant l'action à long terme.
	Valoriser le rôle d'interface des Pays entre les acteurs locaux et le niveau régional en s'appuyant sur les équipes des Pays (existantes ou à renforcer).
Thématique 2	Etre plus fort ensemble : mutualiser actions et ressources.
	Se rattacher à des manifestations existantes hors champs EEDD/environnement pour promouvoir les ressources.
	Créer un espace régional de concertation entre les pouvoirs publics, les associations, les entreprises.
	Organiser des temps de travail thématiques. Créer des espaces (temps, lieux) pour les acteurs de l'EEDD.
	Proposer et organiser un forum territorial annuel de l'EEDD.
	Créer une instance de qualification des acteurs de l'EEDD pour garantir qualité et déontologie des actions.
	Accompagner les porteurs de projets dans la construction et le portage de projets.
	Animer une plateforme (ex : actualité scientifique ; projets collectifs...) Mettre en place une interface d'animation du réseau régional.
Thématique 3	Evaluer et renforcer les dispositifs de formation existant autour du DD.
	Renforcer l'éducation civique et institutionnelle au primaire, au collège et tout au long de la vie.
	Favoriser une approche scientifique.
	Proposer des modules de formation en approche systémique pour la développer auprès des publics. Développer des modules de formation spécifiques ciblés en fonction des branches d'activités. Instaurer un module de formation obligatoire EEDD dans les cursus de formation professionnels des différents éducateurs (enseignants, animateurs...).
	Diffuser à la TV des infos relatives à des actions d'EEDD engagées au niveau scolaire.
	Développer des démarches intégrées avec tous les acteurs socioprofessionnels ou locaux.
	Sensibiliser les familles aux économies générées par des pratiques DD. Développer une pédagogie adaptée aux lieux ouverts avec un public non captif.
	Sensibiliser par l'action.
	Se rapprocher d'autres réseaux comme par exemple le réseau de solidarité internationale (différentes compétences).
	Mettre en œuvre des actions intergénérationnelles.
	Développer une pédagogie amenant à des solutions pratiques.
	Favoriser les approches multiculturelles dans les projets EEDD (rencontres entre différents milieux).
	Rendre possible l'exemplarité des acteurs publics en termes d'éducation à l'environnement (volonté publique).
	Développer l'esprit critique.

Annexes 8 : Synthèse des évaluations des Assises régionales de l'EEDD en Bourgogne

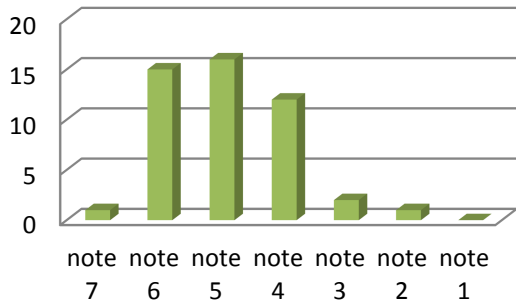
Bilan de la participation

Participation à la journée (émargement général)	140
Participation aux groupes de travail	121
groupe 1 (Animation : Jean-Michel BLONDEAU – CPIE pays de Bourgogne)	23
groupe 2 (Animation : Delphine MIROY - Bourgogne énergies renouvelables)	16
groupe 3 (Animation : Céline MULLER - Centre Eden)	20
groupe 4 (Animation : Sébastien APPERT – Latitude21)	23
groupe 5 (Animation : Lawrence GUILLAUME- Tussilliq)	17
groupe 6 (Animation : Cécile ARTALE – Pirouette Cacahuète)	22

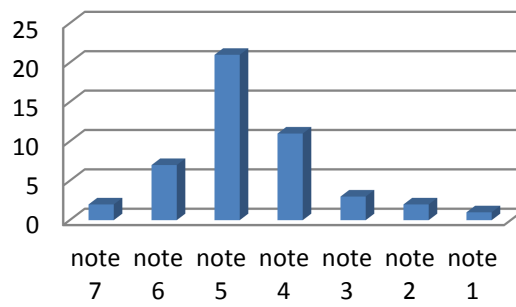
Bilan des évaluations



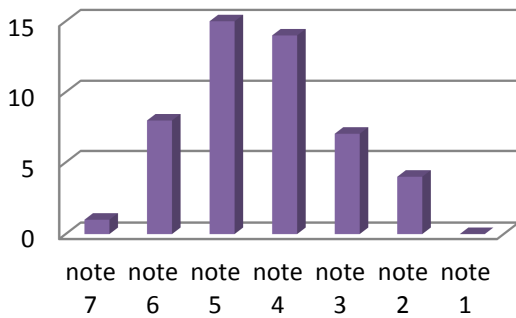
Appréciation globale de la journée



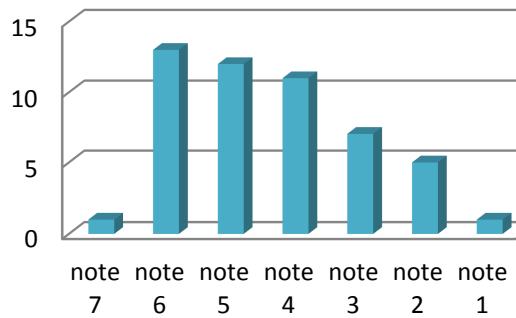
Lancement de la journée



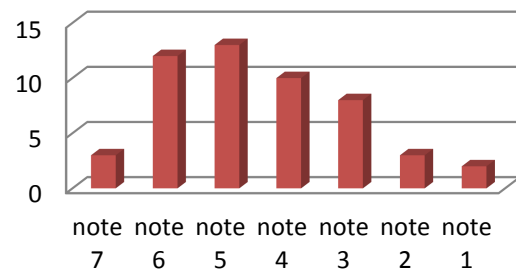
Atelier du matin



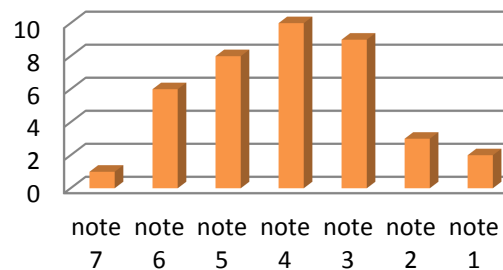
Atelier de l'après-midi



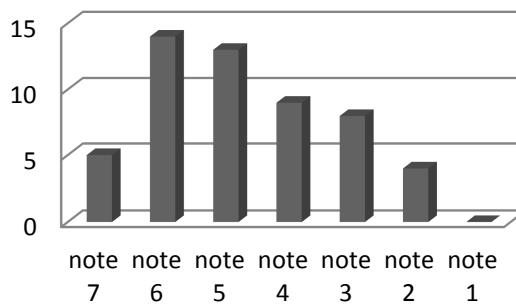
Méthodes d'animation



Clôture de la journée



Place consacrée aux échanges



Légende :

Note 7 : très satisfaisant

Note 1 = très insuffisant

Annexe 9 :

Participants aux assises nationales – Lyon – Du 5 au 7 mars 2013

Nom	Prénom	Structure
ARTALE	Cécile	Pirouette cacahuète
BERTIN SIHR	Marion	ODCE 58
BLONDEAU	Jean-Michel	CPIE Pays de Bourgogne
BOBIN	Christine	Académie de Dijon – collège (71)
BORDEREAU	Laurent	Eclaireurs éclaireuses de France
CAILLOT	Damien	Bourgogne énergies renouvelables
COUDURIER	Christine	Alterre Bourgogne
DELOIN	Alicia	Association Le jardin des abeilles
DUPLOYER	Stéphanie	Pirouette cacahuète
DURAND	Ludivine	EPTB Saône Doubs (71)
FAUVEL	Mickaël	Empreintes
GAVARD	Estelle	Agence de l'eau Seine Normandie
HEBRARD	Fabienne	DREAL Bourgogne
LAPREE	Guillaume	Maison du patrimoine de Saint-Romain
LEFEUVE	Patrick	Centre Eden
LEVY	Jessica	Conseil général de l'Ain
MIGNON	Jennifer	Conseil régional de Bourgogne
MULLER	Céline	Centre Eden
NOEL	Alexandra	Grand Chalon
RAISSOUNI	Bachir	France bénévolat
ROUAT	Alain	Iffo – RME 58
SANCHER	Damien	Association Gère vivante (Isère)
SFEIR	Martine	ADEME Bourgogne
THOMAS	Marie	Conseil régional de Bourgogne